

**RÉDACTION ET  
ADMINISTRATION**  
38, Avenue de Pérolles  
**TÉLÉPHONES**  
Rédactions : 2.26.22  
Abonnements : 2.30.03  
Compte post. : 11a 54

**PRIX DES ABONNEMENTS :**  
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.  
Suisse 2.50 7.— 12.— 24.—  
Etranger 4.50 10.50 20.— 40.—

# LA LIBERTÉ

L'AMI DU PEUPLE

Quotidien politique, religieux, social

**ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.**  
Fribourg

Rue de Romont, 2  
Téléphone 2.26.41

**PRIX DES ANNONCES :**  
Le millimètre sur une colonne  
Canton 11 cts  
Autre provenance 14 cts  
Réclames 35 cts

## NOUVELLES DU JOUR

Vers la fin de la Conférence de la paix.  
Le scandaleux procès de Zagreb.

Le Congrès de Paris est entré dans sa dernière semaine d'existence, une semaine de rudes travaux, et de longues séances plénières, si on veut en finir, ainsi qu'il est prévu, pour le 15 octobre, avec les cinq traités de paix concernant l'Italie, la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie et la Finlande.

Ces dernières séances seront consacrées, comme on sait, à l'examen des dispositions qui, au sein de diverses commissions (politique et territoriale, militaire, économique), n'ont réuni qu'une majorité des deux tiers ou n'ont été approuvées que par une majorité relative; à l'exclusion, par conséquent, des dispositions qui ont été adoptées à l'unanimité et qui, de ce fait, sont incorporées directement dans le traité.

L'examen des textes définitifs a donc commencé hier, lundi, par le traité de paix avec l'Italie. Afin que les débats ne se prolongent pas outre mesure, il a été décidé de limiter à une demi-heure les interventions de chacune des délégations (ce qui donne cependant, au minimum, quelque onze heures de débats). On a ainsi entendu, hier, au cours des deux séances plénières, les délégués américain (le sénateur Connally), sud-africain (maréchal Smuts), de Russie-Blanche, australien, ukrainien, chinois et éthiopien, qui ont, tour à tour, insisté sur les problèmes de Trieste et des frontières italo-yougoslaves, sur l'accord austro-italien sur le Tyrol méridional; enfin, sur diverses questions relatives à l'Éthiopie. Au total, donc, sept orateurs. Comme trois jours ont été accordés au seul traité de paix avec l'Italie — le vote définitif devra intervenir demain, mercredi —, et comme il y a, au total, 78 clauses et amendements à examiner, la Conférence a décidé de tenir, aujourd'hui, mardi, trois séances plénières: soit ce matin, à 9 h. 30, cet après-midi, à 15 h. 30, et ce soir, dès 21 h. 30. On attend avec impatience, en ce qui concerne Trieste, de voir quelle sera l'attitude de M. Molotov, qui est rentré hier après midi de Moscou, où il est allé, sans doute, chercher de définitives instructions. Veto ou pas veto?

Dès jeudi, et en quatre jours, ce sera le tour des traités avec la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie et la Finlande, dont on ne prévoit pas qu'ils doivent présenter des difficultés insurmontables.

Tout en soulignant que, à Paris, il règne une atmosphère résolument optimiste, souhaitons, avec le maréchal Smuts, qui, pour une fois, ne s'est pas préoccupé hier de dire essentiellement des choses désagréables et qui a même eu — fait rarissime — des paroles aimables à l'égard de la France, souhaitons que la Conférence achève ses travaux au mieux des espoirs, hélas! souvent contradictoires, des peuples intéressés, directement ou indirectement, au retour d'une paix solide et stable.

\*\*\*

C'est le Pape lui-même qui a qualifié de « scandaleux » le procès intenté à l'archevêque de Zagreb, Mgr Stepinac, par la « justice » du maréchal Tito. Quel terme serait d'ailleurs assez fort pour caractériser cette parade judiciaire où tout est d'avance combiné pour accabler un homme sous les dépositions des témoins, tous choisis parmi les soutiens du régime ou ceux qui, ayant à blanchir un passé suspect, s'évertuent à rejeter leurs propres fautes sur l'inculpé, tandis que la défense ne peut citer que de rares témoins à décharge, la plupart ayant été exilés ou n'osant comparaître, de peur d'être arrêtés et jugés à leur tour. Quant à l'auditoire, trié sur le volet, il est là pour soutenir de ses bruyantes acclamations le procureur général et pour hurler à la mort, lorsque la parole est donnée, le plus rarement possible, à l'accusé pour se défendre. Un public digne des tricoteuses du temps de la Révolution française.

Il faut, pour affronter pareille atmosphère

avec calme, un extraordinaire courage moral et la sérénité d'âme que confère, à un chrétien, la certitude d'être innocent des crimes qui lui sont imputés. Et c'est pourquoi Mgr Stepinac tient si magnifiquement tête à ses « juges », sans violences verbales, avec un détachement hautain, se contentant de repousser dédaigneusement les accusations de gens qui, bien plus que lui, font figure d'accusés devant l'opinion mondiale. Les réponses de l'archevêque manifestent assez dans quel mépris il tient cette comédie judiciaire, et qu'il ne se fait pas illusion sur le verdict, d'avance rendu, qui l'attend.

Dans la liste des griefs, des « crimes », que les dirigeants de Belgrade ont dressée contre Mgr Stepinac, le plus grave est incontestablement celui qui a trait aux conversions forcées de Serbes ou de Croates « orthodoxes » à la foi catholique. C'est un fait avéré que le sinistre régime d'Ante Pavelitch encouragea largement cette abominable contrainte, à laquelle des clercs égarés par des passions partisans se seraient prêtés. Mais, à moins d'admettre l'ancienne pratique du bouc émissaire, que l'on charge des péchés des autres, ce qui importe avant tout, dans l'actuel procès de Zagreb, c'est de savoir si l'accusé, la plus haute autorité religieuse de Yougoslavie, a approuvé ou couvert de son silence les exactions de l'Oustacha dans le domaine religieux.

Or, le fidèle le plus ignare ne peut ignorer que l'Église, loin de tolérer les conversions forcées, les condamne formellement; parce que, comme l'a dit Pie XII, « toute conversion doit être le résultat d'une inclination de l'âme pour la doctrine véritable de l'Église catholique, et non pas le résultat d'une pression exercée de l'extérieur ». Il eût été bien singulier qu'un théologien comme Mgr Stepinac donnât dans une erreur aussi redoutable, sans que le Vatican intervint pour le rappeler à l'ordre, et même pour le relever de ses fonctions.

La vérité, c'est que l'atroce persécution du régime Pavelitch contre les Serbes et Croates « orthodoxes » avait des motifs purement politiques. Pour les *oustachis*, tout adepte de la confession « orthodoxe » était *ipso facto* ou serbe ou partisan de l'unité yougoslave telle que la concevait la Vieille-Serbie; il fallait donc l'exterminer ou le forcer à donner des gages de loyalisme à l'« Etat indépendant croate » en changeant de religion.

Cette méthode aussi stupide que féroce fut l'objet d'une nette condamnation de la part de l'épiscopat croate *unanime*, présidé par Mgr Stepinac, dans les premiers temps du régime Pavelitch déjà. Mais l'Oustacha n'en continua pas moins de traquer, voire de massacrer, tout ce qui ne correspondait pas à son canon politico-religieux. C'est alors que des dizaines de milliers de malheureux, pour échapper à la mort, supplièrent les autorités religieuses catholiques de leur délivrer un certificat de baptême ou de conversion. Dans le seul but de sauver ces vies, Mgr Stepinac et d'autres évêques leur procurèrent les papiers nécessaires à cet effet, sans cesser d'ailleurs de protester contre la contrainte exercée par les dirigeants d'alors. Ce qui permet aujourd'hui à l'archevêque de Zagreb d'affirmer, sans crainte d'être démenti: « Nous n'avons jamais converti quiconque de force, et vous ne pouvez prouver le contraire. »

Le maréchal Tito n'est pas tellement ingénu qu'il puisse ignorer les dessous de l'affaire des conversions forcées. Qu'importe, du reste, à cet athée qui persécute, lui, indifféremment catholiques-romains, « orthodoxes », protestants ou musulmans, dès qu'il les soupçonne d'être hostiles à son régime aussi intolérant, sur un autre plan, que celui du *Poglavnik*? A ses yeux, l'essentiel est de discréditer la religion chrétienne, de lui arracher tout pouvoir sur les âmes, afin que triomphe en Croatie, comme en Slovaquie et en Serbie, la Contre-Église du matérialisme marxiste.

## La Résistance française La vraie!

Non, ne prenez pas *Mon village à l'heure allemande*. Encore que le volume ait eu le prix Goncourt, qu'on puisse y glâner quelques notations justes, le livre est faux d'un bout à l'autre. On y rencontre un anticléricalisme désuet et que l'on sait ridicule quand on connaît le rôle qu'ont joué dans la bataille de France un certain nombre de nos prêtres. Si vous voulez vous faire une idée vraie de la Résistance française, de celle qui a travaillé, combattu, souffert, dont les membres ont cent fois risqué leur peau et souvent donné leur vie pour le pays, lisez *Le sacrifice du matin* par Guillaumin de Bénouville, *Les mémoires d'un agent* par Rémy, ou encore Yves Farge: *Rebelles, soldats et citoyens, Souvenirs d'un commissaire de la République*. Alors seulement vous pourrez comprendre ce qu'a été pendant quatre ans l'existence des authentiques Résistants, de ceux pour qui le seul ennemi à combattre était l'Allemand qu'il fallait bouter dehors.

J'ai moi-même « travaillé » avec le général Frère, assassiné au Struthof. Poursuivi par la police de Vichy, puis par la Gestapo, j'ai été condamné à mort et n'ai pu échapper qu'en prenant le maquis. Je n'en tire pas vanité, mais cela me donne au moins l'avantage de pouvoir parler en connaissance de cause!

Après la Libération, je m'entretenais un jour avec un colonel et, un peu mélancoliquement, il me confiait: « En restant en France, en ne nous en volant pas vers l'Afrique du nord ou l'Angleterre, nous n'avons pas choisi le chemin qui mène aux étoiles... de général, mais bien celui qui conduisait tout droit au poteau d'exécution. » La réflexion était juste. Lui-même, arrêté deux fois par la police allemande, n'avait dû son salut qu'à sa présence d'esprit et lors du combat dans les rues de Paris, je le vois encore, ses cheveux blancs sous le casque, du haut d'un immeuble de l'avenue Montaigne, dirigeant le feu de ses mitrailleuses.

Au lendemain de l'Armistice, des Français se sont dit que nous étions vaincus, que le mieux était de se soumettre et qu'après tout on pouvait s'entendre avec les Allemands. Ceux-ci avaient de l'ordre, de l'organisation et la vie devait encore être bonne! Egoïste et lâches, ils étaient par surcroît inintelligents. Ils ne connaissaient pas la race des seigneurs, ni ce que le nazisme en avait fait.

D'autres ont vu dans ce désastre une occasion unique pour se débarrasser d'un régime honni et qui avait des tares réelles. C'était pour eux la main de Dieu qui s'appesantissait justement et un régime, dont Maurras avait déjà fixé les grandes lignes, allait s'établir qui rappellerait la dictature de Franco. Les Allemands y aideraient et l'Anglais, définitivement condamné ainsi que son libéralisme, redeviendrait l'ennemi héréditaire. Bénouville raconte comment il a été suivi, espionné, dénoncé à la Gestapo par un de ses anciens camarades de l'Action française et le Père Brückberger dans son petit livre introuvable *Si grande peine...* nous montre comment l'influence de Segard, disciple de Maurras, puis celle de Pétain ont pu amener le magnifique soldat qu'avait été Darnand à devenir le chef de la Milice, cette chose si totalement abominable et anti-française.

Mais il y a eu aussi des hommes qui n'ont pas accepté qu'une bataille perdue marquât la fin de la guerre. Après quelques mois de stupeur, car le coup était dur, ils ont constaté que l'Angleterre continuait, ils ont compris que les États-Unis entreraient dans le conflit et le jour où l'Allemagne a attaqué la Russie, ils ont entrevu un Reich vaincu. Tout de suite, sans aucun retard, ils se sont mis au travail.

Partout, des réseaux se sont créés. *Combat*, *Franc-Tireur*, *Libération*, *Front national*, *Confrérie Notre-Dame*, *Alliance*, etc. Au début, chacun travaillait de son côté, puis, petit à petit, par la force des choses l'union se fait et le MUR. (*Mouvements unis de la Résistance*) coordonne la lutte. Mais avant de donner à la Résistance cette dureté qui lui permettra d'affronter la police et les troupes entraînées du Reich, on devine que de longs mois seront nécessaires.

D'ailleurs l'armée elle-même dans la guerre. Le 30 juin 1940, les généraux Weygand et de Lattre de Tassigny jettent à Clermont-Ferrand les bases de l'Armée secrète. Des instructions confidentielles prescrivent de mettre de côté tout le matériel possible et le commandant Mollard réussit à lui seul la besogne gigantesque de recréer un armement. Un service de renseignements est rétabli qui deviendra l'ORA. (Organisation-Résistance-Armée). Sur 3500 officiers de l'Armée de l'Armistice, 1350 ont été arrêtés,

déportés ou fusillés par les Allemands. Laval est le responsable principal de cette hécatombe.

Mais, à l'intérieur du réseau, quelle est la vie de tous les jours? Le titre que Rémy donne à ses volumes II et III est suffisamment révélateur: *Le livre du courage et de la peur*. On pourrait dire tout aussi bien, « de l'espérance et de l'angoisse »!

En fait, de quoi s'agit-il? Fournir aux Alliés tous les renseignements possibles, pour porter à l'Allemagne des coups décisifs.

Tous les jours, d'innombrables précisions s'envolent dont les Alliés feront leur profit: composition des forces allemandes et déplacements des unités, armements secrets, fortifications, projets, mouvement des navires, etc. Aucun roman policier ne peut donner une idée de ce que les Résistants, dans cette lutte sournoise où Vichy se faisait le complice de l'ennemi, ont dû déployer de courage, de sang-froid, de ruse et d'ingéniosité. Pendant une absence de quelques minutes, l'un des nôtres pénètre dans les bureaux de la Kriegsmarine, à Lorient, et y dérobe le plan des défenses sous-marines. Des photographies sont prises au nez et à la barbe des sentinelles allemandes. Un colonel d'état-major qui portait le plan des fortifications du mur de l'Atlantique est arrêté et supprimé. Des dépôts de munitions sautent, des trains dérailent ou prennent feu. Quelques jours après la Libération, le général Omar Bradley a rendu un public hommage à Girard, dit Malherbe, qui, par un coup de maître inouï, s'était emparé du plan des défenses côtières depuis Cherbourg jusqu'à la Seine. Cet agent a permis ainsi de choisir à coup sûr le point de débarquement.

Lors de la condamnation à mort du groupe radio de Rémy, l'énoncé de la sentence s'exprimait ainsi: « Parce que cette affaire d'espionnage nous a coûté un matériel immense et a causé la mort de nombreux soldats allemands, il est juste que les peines prononcées soient sévères. » En entendant cette déclaration, les accusés ont eu un sourire: l'ennemi le reconnaissait, ils n'avaient pas travaillé en vain!

Mais par combien de vies humaines ces résultats ont-ils été payés? Le jeu est sévère. Une lettre imprudente adressée à « Juliette » découvre une partie du réseau créé par Rémy. La sottise et la lâcheté d'un radio-télégraphiste, Phœbus, permettent à la Gestapo de mettre la main sur une série de postes émetteurs. La trahison de « Capri » amène 57 arrestations; et la disparition du réseau « Alliance », 480 patriotes, presque tous assassinés au Struthof, est due à la vénalité d'un agent double.

En des pages saisissantes, Rémy et Bénouville nous dépeignent ce sentiment d'angoisse qui étreint la poitrine à la pensée des camarades que l'on attend en vain, qui ne reviendront plus et qui, à cette même heure, subissent la torture, cette révolte de la vie, ce sursaut au coup de sonnette inattendu qui annonce peut-être la police allemande, cette angoisse du Résistant traqué qui sait que la Gestapo le cherche. Pour le comprendre pleinement, il faut y avoir passé soi-même.

Il y a de tout dans ces Résistants, car il n'est pas un parti en France, pas une classe de la société qui ait refusé son effort: grands noms de l'aristocratie, tombés obscurément au coin d'un bois ou sur la pente d'un ravin, conservateurs attardés pour qui le national-socialisme est une émanation de l'enfer, communistes ardents dont les troupes de choc ont mené un si beau combat et qui étaient des âmes d'une beauté parfaite. Au moment de partir pour être fusillé, le communiste Jean-Pierre, à la prison de la Santé, « téléphone » à la sœur de Rémy: « Tu sais, Gaby, j'ai toujours essayé d'avoir une vie droite et loyale. Je meurs, parce que j'ai voulu pour tous le bonheur complet sur la terre. Je me suis peut-être trompé, mais si ton Dieu existe vraiment, j'espère qu'il me recevra en son Paradis. » Rémy et Bénouville sont des catholiques pratiquants, comme d'autres que nous retrouvons aujourd'hui dans les rangs du MRP. Des Israélites sont morts courageusement et très délibérément pour leur patrie, la France. Entre des incroyants et des religieux, la fraternité des combats a forgé la plus belle des camaraderies. A tous ceux-là, il faudrait ajouter la foule immense des militants d'occasion, la concierge qui fait attendre la Gestapo pour donner au radio le temps de s'échapper, le passant qui fournit un faux renseignement à la police allemande, le paysan qui se fait passeur, habille le prisonnier évadé ou le cache dans son grenier.

La Résistance, la vraie, n'a pas été un parti politique. Elle est le sursaut naturel d'une âme bien née en face d'une injustice, car cette vie

Le procès de Mgr Stepinac

Enfin, des témoins de la défense!

Zagreb, 7 octobre.

Au procès de Mgr Stepinac, le Tribunal a décidé, lundi matin, d'entendre 23 témoins cités par la défense. Le prêtre Pavao Loncar a déclaré que la conversion forcée des « orthodoxes » s'effectuait contre la volonté de l'archevêque. Le prêtre Drahoutin Hrem a ensuite affirmé que, à plusieurs occasions, Mgr Stepinac avait protesté contre les crimes des oustachis, envers lesquels il avait une attitude hostile.

Une déclaration du cardinal Spellman

New-York, 7 octobre.

Le cardinal Spellman, archevêque de New-York, a déclaré que le procès de Mgr Stepinac est une « hérésie de justice ». Il a ajouté que, à son avis, Mgr Stepinac sera condamné à mort. L'archevêque de New-York a dénoncé les « sycophantes soviétiques sataniques » qui persécutent le prélat yougoslave, ajoutant que ce dernier était déjà un martyr et que la prochaine école construite par l'Eglise à New-York porterait son nom.

Au tour d'un prélat slovène

Lioubliana, 7 octobre.

Le vicaire épiscopal de Lioubliana, Mgr Ivan Geritch, accusé, selon Radio-Belgrade, d'avoir organisé des groupes terroristes dans la région de Medjumurje, doit comparaître devant le Tribunal départemental au cours du procès des membres de ces groupes.

EN ALLEMAGNE

Le secteur d'occupation belge

Toute l'armée belge active sera, dès le 1er novembre, cantonnée en Allemagne. Les troupes d'occupation comprendront deux divisions d'infanterie, sous les ordres du QG du lieutenant-général Fromont, établi à Ludenscheid, à 50 km. à l'est de Cologne. Le nouveau district occupé par les Belges, anciennement sous la direction britannique, s'étendra jusqu'au Weser, à 250 km. de la frontière belge. Le secteur total atteint une superficie égale aux deux tiers environ du territoire belge et touche, au nord, à la zone britannique, au sud, à la zone française, et, à l'est, à la zone américaine. Le lieutenant-général Fromont sera placé sous la haute direction du commandant en chef de la zone britannique.

Après le verdict de Nuremberg

Mme Emmy Gœring a fait ses adieux à son mari, à la prison de Nuremberg. Les femmes des autres condamnés ont également obtenu l'autorisation de rendre visite à leur mari, pour la dernière fois, mais jusqu'à présent, seule Mme Gœring a profité de cette permission.

Le président de la Cour de dénazification de Nuremberg a annoncé que ce tribunal a ouvert une procédure contre Fritzsche, Schacht et von Papen.

Le général Clay, commandant militaire adjoint de la zone américaine d'occupation, a déclaré que les chefs nazis condamnés à la prison par la Cour de Nuremberg pourront, à l'expiration de leur peine, comparaître devant des tribunaux allemands. Ces nazis ne pourront être jugés que pour des chefs d'accusation qui ne sont pas de la compétence de la Cour de Nuremberg.

Le général Clay a également déclaré que les membres des SA pourront être libérés des camps d'internement, mais la plupart de ces personnages auront à comparaître devant les tribunaux d'épuration. On compte 77.000 SA internés en zone américaine; sur ce nombre, 12.000 à 15.000 ne seront pas licenciés, vu qu'ils devront répondre, devant les tribunaux américains en Allemagne, de crimes de guerre.

Nouveau procès de criminels de guerre

Le procès de plusieurs centaines de criminels de guerre commencera prochainement à Nuremberg.

Hugenberg au camp

Alfred Hugenberg, âgé de 81 ans, qui a été chef du parti populaire allemand sous le premier gouvernement d'Hitler, a été mis dans un camp de détenus politiques, à Paderborn. Il avait été arrêté, la semaine dernière, dans sa propriété de Rohbraken, en Westphalie, sur ordre des autorités militaires britanniques. Hugenberg, qui fut un des plus grands éditeurs de journaux d'Allemagne, ne figure pas sur les listes de criminels de guerre, mais parmi les industriels allemands impliqués dans des crimes nazis.

Mme Gœring inquiétée

(Reuter.) — Selon Radio-Francfort, Mme Gœring-Sonnenmann a été citée à comparaître devant la Chambre de dénazification. Elle est accusée d'avoir tiré des avantages personnels des entreprises nationales-socialistes.

Gandhi n'aime pas les communistes

Bombay, 7 octobre.

(Reuter.) — Le secrétaire de Gandhi, Pyrelal, dans le dernier numéro de la publication éditée par le Mahatma, écrit que ce dernier considère les communistes comme des fauteurs de troubles professionnels, recevant leurs instructions de l'URSS qui, pour eux, est le centre spirituel. Gandhi a déclaré qu'il ne pouvait tolérer cet assujettissement à une puissance étrangère.

Un document :

Lettre pastorale des Evêques de Yougoslavie

Le 27 août a eu lieu, sous la présidence de Mgr Stepinac, archevêque de Zagreb, la réunion de tous les Evêques de Yougoslavie. Lors de cette réunion, ils ont adressé aux catholiques de Yougoslavie une Lettre pastorale dans laquelle ils disent entre autres :

Dans l'exercice de nos fonctions apostoliques, nous avons, nous Evêques catholiques, beaucoup de consolations, mais aussi beaucoup de difficultés.

Notre grande consolation est le nombre croissant de fidèles qui viennent à la sainte messe pour chercher le seul salut, celui qui vient d'en haut. Nous sommes heureux de constater que le peuple se rend de plus en plus fréquemment dans les lieux de pèlerinage de la Vierge Marie, car elle est — et elle l'a démontré durant toute l'histoire chrétienne — d'une grande aide aux chrétiens. Que cette fidélité soit un gage qui rachète les nombreuses insultes provenant d'enfants oublieux! Le peuple qui respecte la Mère des Cieux ne trahira pas ses ancêtres.

Nous sommes aussi heureux de constater la fidélité de nos brebis à l'Eglise et à son chef. Les rapports entre les pasteurs spirituels et les fidèles se resserrent de plus en plus, malgré les nombreuses tentatives faites pour les dissoudre. Nos fidèles savent qu'il n'y a pas d'Eglise là où Pierre n'existe pas. La force de l'Eglise trouve son origine à Rome, et toute rupture avec la Papauté signifierait la destruction du catholicisme en Yougoslavie. Nous n'écouterons pas les attaques contre le Pape et nous profiterons de chaque attaque pour rendre nos liens plus étroits avec le Saint-Siège.

Parmi les difficultés qui nous inquiètent, citons l'absence de nombreux prêtres. Beaucoup de cures sont sans pasteur spirituel, les curés ayant été emmenés dans des camps de concentration, soit pendant la guerre, soit dans le cours de l'année dernière. Nombreuses sont les églises détruites ou en ruines et souvent les curés doivent habiter dans des maisons particulières, leurs cures étant réquisitionnées. Nous regrettons encore de ne pouvoir publier nos journaux catholiques. La jeunesse est ainsi privée d'éducation et les catholiques ne peuvent pas lire leurs journaux.

Parmi les choses qui nous font souffrir le plus, il y a les faits suivants : l'Eglise n'a plus le droit de propriété tel qu'il lui était reconnu depuis des siècles et, ainsi, il lui est impossible de continuer son œuvre d'aide à ceux qui, jour et nuit, frappent aux portes des églises. Nous souffrons de voir nos Sœurs religieuses dans l'impossibilité de donner aide et assistance comme elles le donnaient avant, nous souffrons aussi de les voir dans l'impossibilité de servir Dieu en faisant la charité.

Mais il y a d'autres difficultés qui sont encore plus douloureuses, car elles ont trait à des questions dans lesquelles l'Eglise catholique devrait avoir toute liberté. Ainsi, on ne devrait pas créer des difficultés à l'Eglise parce qu'elle parle de Dieu, de l'immortalité de l'âme, du Pape et d'autres sujets qu'elle a reçus comme vérité et qu'elle doit enseigner de par le monde selon les préceptes de Jésus-Christ.

De la même façon, toutes les affirmations que les prêtres catholiques n'aimeraient pas leur pays et leur peuple sont fausses. Elles nous font mal. Le clergé catholique a toujours été à côté de son peuple, il a toujours montré la plus grande compréhension pour ses soucis et ses besoins. La meilleure preuve en est que ceux qui cherchaient refuge, le trouvaient justement auprès de leur Eglise. C'est la preuve que le peuple ne considère pas les prêtres comme des

traîtres, mais comme des hommes de confiance et des protecteurs.

On a supprimé officiellement dans les écoles la prière avant et après la classe, on a enlevé le signe du Sauveur, le crucifix, on a supprimé les services divins pour les écoles le dimanche et les jours de fête, les communions communes pour la jeunesse n'existent plus, nous ne pouvons plus prêcher le Carême aux enfants. Le catéchisme est supprimé dans certaines écoles. Dans celles où il est laissé, il est rangé à la dernière place et les heures qui lui sont accordées sont les plus désagréables. On leur donne des locaux insuffisants et malpropres et quand les prêtres veulent faire le catéchisme à l'église pour éviter ces désagréments, on le leur interdit.

A la suite de ces faits, nous demandons et attendons que l'on accorde et garantisse aux enfants la liberté de conscience dans la pratique religieuse, quand eux et leurs parents demandent à assister au catéchisme, à l'école ou à l'église. Nous devons condamner l'erreur diffusée par Baur et Strauss il y a 100 ans. Leurs dires, que le Christ n'a pas existé, sont diffusés aujourd'hui surtout dans les écoles et dans les conférences. On voudrait effacer de l'histoire Celui qui en est le centre et pour lequel de nombreux martyrs sont morts, comme saint Pierre et saint Paul. Les preuves de l'existence du Christ sont irréfutables.

On demande souvent aux élèves catholiques de préparer pour l'école des livres qui sont condamnés et qui sont dangereux pour l'âme.

En tant que pasteurs du troupeau du Christ, comme gardiens des temples extérieurs et intérieurs — ceux des âmes de la jeunesse — nous, Evêques catholiques, partageons les soucis de nos fidèles, et c'est en leur nom que nous élevons la voix : que l'on nous permette d'assurer l'éducation et l'instruction tels que le demandent la science catholique et la conscience de nos fidèles. Que l'on donne un sens pratique aux belles paroles de liberté de religion et de conscience! S'il est permis d'enseigner l'athéisme, il est juste que l'on nous accorde le droit d'enseigner les vérités éternelles qui nous conduisent à Dieu. Et puisque l'Eglise catholique est reconnue — personne n'en doute —, nous demandons de plein droit que les autorités respectent notre liberté de conscience et de religion dans le sens le plus profond du terme.

Nous déclarons solennellement ici que nous ne voulons pas de conflit avec les autorités de l'Etat, car nous savons combien est nuisible un conflit entre l'Eglise et l'Etat. Mais nous attendons des autorités qu'elles nous permettent d'élever la jeunesse dans l'esprit chrétien, car elle sera digne des cieux et constituera en même temps l'élite des citoyens.

Une jeunesse, consciente de sa mission et qui vivra selon les dix commandements de Dieu sera la meilleure base de l'ordre social et économique dans notre pays. L'Etat qui aide l'Eglise dans le domaine de l'instruction religieuse se rend ainsi le plus signalé service.

Nous avons essayé de vous présenter notre point de vue le plus clairement et le plus calmement possible. Nous vous avons exposé nos plaintes, nos consolations et notre détresse, car tel était notre devoir de pasteurs. Et nous avons eu le courage de l'exposer parce que la Constitution, dans son article 27, nous garantit, comme à tous les citoyens, le libre droit de religion et de parole.

Que notre cher Père céleste, en communion avec le Fils et le Saint-Esprit, vous donne, ainsi qu'à vos enfants et à tout notre peuple, son absolution!

Suivent les signatures de tous les archevêques et évêques de Yougoslavie.

Une déclaration australienne à Paris

Paris, 7 octobre.

A la suite du rejet des propositions australiennes sur la création d'un Tribunal international des droits de l'homme, la délégation australienne a déposé, au secrétariat de la Conférence, une déclaration qui dit notamment :

« La proposition australienne pour la sauvegarde des droits de l'homme a été rejetée par la Conférence comme étant politiquement irréalisable. Nous sommes obligés d'accepter cette décision, mais nous ne sommes pas convaincus que cette proposition restera politiquement inapplicable. Nous espérons même que, après la signature des traités de paix, les pays ex-ennemis, ainsi que les pays vainqueurs, procéderont, en commun accord, à la création d'un Tribunal des droits de l'homme. »

« La délégation australienne constate que de nombreuses controverses surgiront inévitablement des dispositions concernant la nationalité, contenues dans les projets de traités et que d'autres naîtront des nouvelles dispositions qui y ont été insérées. »

« La délégation australienne constate également que, sans une protection judiciaire adéquate, les droits de l'homme prévus dans les traités seront lettre morte et n'existeront que par la grâce d'un gouvernement. Ces droits seront toujours à la merci de la volonté arbitraire de la majorité. »

La politique russe

vue par un journaliste britannique

Londres, 7 octobre.

Sous le titre « La Russie a-t-elle changé? », M. Paul Winterton, naguère correspondant en Russie de l'hebdomadaire londonien indépendant Spectator, écrit dans cette célèbre revue :

« Il ne semble pas que la Russie cherche à provoquer une nouvelle guerre. Staline sait parfaitement que, en cas d'une guerre atomique, son régime tomberait certainement et immédiatement en ruines. Nous eussions dû nous en douter, avant qu'il l'eût déclaré ouvertement. D'ailleurs, le danger réel est moins qu'il y ait une guerre que le fait que la Russie puisse obtenir ce qu'elle veut sans recourir à la guerre. Des dangers subsistent. Les Russes, exténués par leurs épreuves, le surmenage et la sous-alimentation, commencent à murmurer contre les charges du plan quinquennal. Le régime s'en inquiète, se montre plus rigoureux et cherche à prévenir toute opposition latente. »

« Le ton que prend la radio soviétique pour attaquer le prétendu impérialisme anglo-américain ne pourrait pas être plus venimeux si c'était la guerre. Si, aujourd'hui, la politique russe semble obtenir moins de succès que précédemment, cela ne tient nullement à un changement d'attitude à Moscou, mais c'est parce que les Anglais et les Américains ont su se montrer fermes. »

que Dieu nous a donnée est une chose sacrée et elle a droit au respect : notre liberté, notre dignité ont des bases divines et c'est un devoir de rejeter les servitudes qui avilissent. Cette mère qui est une Patrie, a droit à notre amour et à notre sang, sa civilisation et son clair génie nous ont faits ce que nous sommes. C'était tout cela que l'Allemagne hitlérienne voulait nous ravir et c'est pourquoi la France a résisté.

Le maquis n'a véritablement commencé que le jour où le Reich a voulu déporter dans ses usines les ouvriers français. Pour échapper à cet esclavage que la Convention de Genève condamne, à cette duperie qu'était la prétendue relève, nos spécialistes se sont égaillés à la campagne, d'abord paysans d'occasion dans les fermes, puis bientôt réunis en petits groupes dans les forêts de France, qu'il s'agisse de la Savoie, du Jura ou du Massif central.

Mais pour donner à ces volontaires la formation militaire qui leur permette de se mesurer avec l'armée ennemie, pour assurer à ces éléments disparates la cohésion et la dureté nécessaires, il fallait une préparation. Quelques échecs retentissants, maquis surpris et massacrés, attaques repoussées avec pertes, en ont montré l'absolue nécessité. On n'a pas dit suffisamment le rôle des officiers de métier dans cette formation des Forces françaises de l'intérieur. Le colonel Garcia dirige la bataille du Mont Mouchet. Romans commande dans le Jura, E.-L. Mangin, le fils du général de ce nom, préside aux maquis du sud, Huet et Descours aux rassemblements du Vercors. Tel maquis de l'Aveyron a « touché » un grand lieutenant de tirailleurs marocains parachuté sur le Causse et tel autre formé uniquement de sous-officiers de carrière que commande le capitaine Paul. A la base de certaines formations se retrouvent par exemple les 8e et le 11e Cuirassiers, le 27e bataillon de chasseurs alpins, le 152e R. d'infanterie reconstitués.

Il fallait dire ces choses parce que ce sont des faits et qu'on ne l'a pas suffisamment remarqué.

Mais surtout, ce qu'on n'a pas suffisamment mis en lumière, c'est qu'à la veille du débarquement allié, le 5 juin, Londres ordonne en France que toutes les voies se dirigent vers la Normandie soient coupées, les guérillas activées et l'ennemi retenu. Alors, de toutes parts, l'offensive générale se déclenche et, à l'estimation des meilleurs experts militaires, la Résistance retient ou défait une bonne douzaine de divisions allemandes!

De même qu'à l'absence de Grouchy à Waterloo on peut attribuer la chute de Napoléon, que le prélèvement sur le front français de deux corps d'armée dirigés sur la Prusse orientale a permis la victoire de la Marne, ainsi l'absence de ces troupes allemandes sur le champ de bataille du Calvados, a été la cause du désastre de von Rundstedt. Par cette action des Forces françaises de l'intérieur, Eisenhower et Montgomery ont été victorieux et la France libérée.

Mais à côté de cette Résistance, la vraie, il y a la fausse résistance, les maquisards de septembre, les arrivistes, les profiteurs et les resquilleurs, les exploiters du patriotisme, tous ceux qui occupent une place à laquelle rien ne leur donne droit, ni les services qu'ils n'ont pas rendus, ni leurs capacités inexistantes.

Il y a surtout l'utilisation du mouvement de la Résistance pour des fins partisans, pour des intérêts politiques qui n'ont rien à voir avec le bien du pays.

Nous sommes beaucoup en France qui n'oublions pas que les communistes ont soutenu l'Allemagne vers 1935-1936 et de nouveau de 1939 à 1941; qu'à l'heure actuelle ils ont tout l'air de se faire les valets de la Russie, que les socialistes, par leurs campagnes de désarmement, ont affaibli le pays, que les radicaux n'ont pas su réagir lors de la violation du pacte de Locarno par l'invasion de la Rhénanie, que certains milieux conservateurs montraient une singulière inclination vers les régimes totalitaires...

Tout le malaise actuel provient de cette équivoque. X.

Une information sensationnelle démentie

Washington, 7 octobre.

Le ministre de la Guerre des Etats-Unis a fait paraître, lundi soir, une déclaration disant que l'affirmation du journaliste américain Drew Pearson, selon laquelle les Etats-Unis auraient fourni à la Grande-Bretagne un dépôt de bombes atomiques, est dénuée de tout fondement. La déclaration de M. Patterson a la teneur suivante :

« En réponse à des questions, le Département de la Guerre déclare qu'il n'y a pas un mot de vrai dans les histoires selon lesquelles les Etats-Unis auraient amenés des bombes atomiques, par bateau, en Grande-Bretagne, ou sont en train d'en charger. »

(Drew Pearson avait déclaré, dans son allocution hebdomadaire radiodiffusée, qu'un dépôt de bombes atomiques avait été aménagé dans un endroit secret du nord de l'Angleterre, afin d'être utilisé en vue d'un conflit international.)

Mais l'informateur persiste

Washington, 7 octobre.

Le journaliste américain Drew Pearson affirme que les Etats-Unis auraient fourni des bombes atomiques à la Grande-Bretagne, en dépit du démenti formel donné par le Département de la Guerre : « Cette information est vraie, affirme le journaliste, quel que soit le démenti donné. »

# Séances plénières à la Conférence de la paix

## Le traité avec l'Italie

Paris, 7 octobre.

La Conférence de Paris s'est réunie en séance plénière lundi après midi, sous la présidence de M. Bevin, pour mettre au point le traité de paix avec l'Italie.

Le premier orateur, le sénateur américain Connally, a souligné qu'une solution équitable du problème de Trieste et de celui des frontières italo-yougoslaves est d'une importance capitale dans la conclusion de la paix avec l'Italie. Les recommandations de la commission politique et territoriale sont les plus importantes de celles sur lesquelles l'Assemblée plénière doit se prononcer. Mais c'est là aussi un des points les plus délicats que doit traiter la Conférence. La délégation américaine n'a cessé de faire comprendre qu'il fallait régler cette affaire dans son ensemble et que, au surplus, il ne saurait être question d'accepter un statut qui n'assurât pas l'indépendance du territoire libre de Trieste, les droits élémentaires et les libertés de ses habitants.

« Le statut de Trieste, poursuit le représentant américain, doit garantir le maintien du caractère international du territoire en même temps que l'exercice des droits et des libertés des habitants. Il ne suffit pas pour cela d'un document qui peut être interprété diversement, et qui le sera certainement : il faut au moins prévoir un organe capable d'assurer les garanties en question. Il ne faut pas que le gouverneur se révèle un dictateur ou le délégué d'une coalition de puissances.

« Il importe donc de donner à la population de Trieste la possibilité de s'adresser au Conseil de sécurité, au cas où le gouvernement outrepasserait ses droits. Ce gouverneur doit être un instrument de l'organisme international à qui l'on puisse confier la tâche de maintenir la paix et la sécurité du territoire de Trieste ; et ce gouverneur doit avoir les pouvoirs suffisants pour remplir de telles obligations. »

Le maréchal Smuts a pris ensuite la parole. Le chef de la délégation sud-africaine a déclaré que l'antagonisme permanent entre le groupe slave

et les Anglo-Saxons, qui s'est manifesté chaque fois lors des votes de la Conférence, a eu un effet déprimant. Il faut absolument faire disparaître l'impression que l'est et l'ouest pourraient se constituer en deux camps. L'inquiétude qui se manifeste dans le monde à ce sujet doit être dissipée.

L'orateur ne croit pas que les Alliés se trouvent à un carrefour. L'inquiétude est exagérée. Mais il faut que la Conférence soit un message d'espérance et qu'elle ne s'achève pas dans un sentiment de malaise ou de désespoir.

Il faut considérer comme un succès le fait que de grandes divergences ont pu être aplanies au sein des commissions. L'orateur se plaît à rappeler l'élaboration de l'accord austro-italien sur le Tyrol méridional. Puis, il a défendu le point de vue adopté par la délégation sud-africaine à l'égard de la Grèce et de l'Italie. Le maréchal a encore félicité la France d'avoir si rapidement opéré son redressement.

Paris, 7 octobre.

La seconde séance plénière de la Conférence s'est ouverte à 20 h. 35, sous la présidence de M. Bevin, qui a donné aussitôt la parole à M. Manouïlsky.

Le délégué de l'Ukraine s'est lancé dans un plaidoyer passionné en faveur de la Yougoslavie et de sa thèse sur le problème de Trieste. Il a critiqué la ligne française et demande qu'on ne répète pas l'erreur du traité de Versailles, qui arracha la Marche julienne à la Yougoslavie. Il a conclu en rappelant l'appel du maréchal Staline pour l'unité de tous les Alliés.

Le délégué chinois a exposé ensuite le point de vue de son pays sur le traité de paix italien. Il a rappelé que la Chine ne réclamait pas de réparations à l'Italie et appuyait sans restriction la ligne française dans la question de Trieste.

De son côté, le délégué éthiopien a exposé les trois points sur lesquels son pays a formulé des revendications : délivrance des peuple érythréens et somalis du joug italien ; accès à la mer pour l'Éthiopie ; faire connaître le droit aux réparations des victimes de l'agression.

La séance est levée à 22 h. 10.

## FAITS DIVERS

SUISSE

### L'empoisonnement de Gontenschwil

L'affaire de l'empoisonnement par la viande à Gontenschwil a fait une troisième victime en la personne du jeune Oswald Würigler, âgé de 17 ans, qui vient de mourir à l'hôpital de Menzoblen.

Sur les causes de l'empoisonnement le vétérinaire cantonal a publié un rapport d'où il ressort qu'une vache a été abattue d'urgence après une parturition prématurée. Lors de la visite, on ne signala pas de maladie des organes, sauf une inflammation à un pied et quelques foyers tuberculeux localisés. Le vétérinaire déclara que la viande, bien que présentant des conditions paraissant normales, ne devait être consommée qu'après une cuisson complète et intégrale. La bête avait été abattue un dimanche et, le lendemain matin, des membres de la Caisse d'assurance du bétail furent invités à venir prendre de la viande, chaque membre recevant une communication écrite qu'il s'agissait de viande à bouillir, qu'il fallait cuire complètement avant de la manger. Il est établi, cependant, que cet ordre n'a pas été suivi partout, la viande ayant été ici et là consommée comme côtelettes panées ou remise à des parents. Quelques jours après, les médecins de la région constatèrent des douleurs d'entrailles chez quelques personnes et une enquête fut immédiatement ordonnée. Il appert du résultat que l'on a trouvé dans la moelle de la vache abattue des bactéries du groupe paratyphique. L'enquête n'est pas terminée.

### Grand incendie dans la plaine de la Linth

Hier, lundi, à 17 heures, le feu a éclaté dans la grange de la plantation de Doggen, près de Benken, propriété de l'Association suisse de colonisation intérieure et d'agriculture industrielle. L'énorme bâtiment a été entièrement détruit. L'incendie a probablement été provoqué par l'étincelle d'un moteur. Les outils aratoires et le bétail ont pu être sauvés, mais de grandes provisions de fourrages ont été la proie des flammes. Les pompiers des communes environnantes et des usines hydrauliques de la Suisse du nord-est ont dû se borner à préserver les bâtiments voisins. Les dégâts sont considérables : toutes les récoltes de la plantation ont été détruites. Cet établissement avait été visité la semaine dernière par les commissions parlementaires en présence de M. Stampfli, conseiller fédéral.

### Meurtrier évadé et repris

Glasson, le meurtrier de sa femme, s'étant échappé dimanche, vers 1 heure et demie du matin, de l'établissement de la Waldau, où il était enfermé, la police cantonale et municipale de Berne a entrepris une vaste poursuite qui, tout d'abord, ne donna pas de résultats. Comme la police devait admettre que Glasson commettrait un nouveau crime, elle fit établir une étroite surveillance de la maison d'une femme objet de sa terrible colère. Cette supposition se révéla exacte, car dimanche matin, peu après 5 h., deux agents s'emparaient du malfaiteur près de la demeure de la femme.

Le meurtrier portait sur lui une petite hache, un lourd marteau, deux pinces, un gros tournevis, une lime et un gros clou. Il était habillé de « bleus » et portait un chapeau beige. L'attirail qu'il portait doit certainement provenir d'un ou de plusieurs vols et les « bleus » ont été pris dans un chantier de construction. Il avait emporté des morceaux de couverture de laine de l'établissement pour envelopper ses chaussures et pénétrer inaperçu chez sa victime, qu'il aurait abattue avec la hache ou le marteau.

### Chutes mortelles

M. Henri Maret, ouvrier agricole, âgé de 45 ans, marié, père de deux enfants, qui avait fait une chute, à Moudon, a succombé à une fracture du crâne.

M. Ewald Grin, ouvrier, à Yverdon, âgé de 30 ans, marié, père d'un enfant, a fait une chute de motocyclette, dimanche, près de Method. Il a succombé dans la nuit à l'infirmerie d'Yverdon.

### Des voleurs arrêtés

Dans un quartier de Zurich, on a procédé à l'arrestation d'un manœuvre qui, au cours de quelques années, avait dérobé à son employeur des marchandises pour une valeur de 11.500 fr. et d'un poids total de... huit tonnes.

La police a arrêté une vendeuse de 21 ans, qui avait commis des vols pour une somme de 1500 fr. Lors de son interrogatoire, elle a avoué que, en qualité de sommière à Winterthour, Horgen et Saint-Gall, elle avait dérobé de l'argent pour une somme totale de 3700 fr.

### Accident de circulation

L'agriculteur Werner Odermatt, âgé de 40 ans, célibataire, originaire de Stans, conduisait, dimanche soir, la nuit venue, son char de lait sur la route cantonale. Il a été atteint et écrasé par une automobile. Le malheureux a succombé hier matin à ses blessures.

### Chute dans un silo

Dans une ferme sur le Burgenstock, deux chevaux attelés à un char sont tombés dans un silo à fourrage, le sol ayant cédé. Les bêtes ont dû être abattues et le conducteur a eu la jambe cassée.

## ÉTRANGER

### Un avion tombe sur une école

Un avion militaire effectuant hier, lundi, à La Haye, des vols acrobatiques est tombé sur un bâtiment d'école qui a pris feu. La chute a fait 13 morts, dont 11 écoliers, et 14 blessés, sur 25 enfants présents lors de l'accident. Le pilote a été tué et sa mère, qui assista à sa chute, mourut peu après.

Le pilote, un sergent âgé de 21 ans, attaché à l'aviation navale hollandaise, effectuait son premier vol seul. Il avait reçu l'ordre de rester sur l'aérodrome de Valkenburg, près de La Haye, mais il voulut aller évoluer sur la maison de ses parents. Alors qu'il s'y livrait à des acrobaties, son appareil tomba en perte de vitesse et s'écrasa sur l'école.

### Deux encaisseurs attaqués à Paris

Quatre individus armés ont attaqué, lundi matin, deux encaisseurs et se sont fait remettre une somme de 1.800.000 francs, destinée à la paie d'ouvriers. La police les recherche.

### Le corps d'un aviateur identifié

Le médecin de la Compagnie de Haviland, qui s'était rendu à Whitstable dès l'annonce du repêchage d'un cadavre en mer dans la région où le Swallow avait fait explosion, a identifié le corps comme étant bien celui de Geoffrey de Haviland.

## La catastrophe des Açores

Le premier bilan officiel de la catastrophe des Açores indique 20 morts ou disparus à la suite du violent cyclone qui a ravagé l'archipel pendant plus de 48 heures. De nombreux équipages qui avaient été considérés comme perdus ont pu regagner leurs ports après d'intraçables odyssees au milieu d'une mer démontée. Le cyclone s'est finalement déplacé en direction de l'Irlande, laissant plusieurs îles dévastées, notamment celles de Sao Miguel. Les dégâts sont estimés à plusieurs millions. Une vingtaine de bateaux de faible tonnage ont été perdus ou se sont échoués. Les installations de l'aérodrome de Santa-Maria ont été partiellement détruites.

## L'ouragan se dirige vers la Floride

Des équipes de secours ont été envoyées par la voie des airs sur la côte occidentale de la Floride, qui se trouve sur le chemin d'un ouragan qui approche à la vitesse de 160 km. à l'heure du golfe du Mexique. L'évacuation du littoral a commencé hier soir, lundi, sous la direction de la Croix-Rouge. Des avions ont lancé à tous les bateaux cinglant dans ces parages des avertissements. Une superforce équipée d'instruments météorologiques s'est approchée hier, lundi, à une grande altitude de l'ouragan pour se livrer à des observations.

## Nouvel accident d'aviation à Terre-Neuve

(AFP.) — Un avion de l'armée s'est écrasé à Terre-Neuve. Deux membres de l'équipage ont été blessés ; un troisième a disparu.

## CALENDRIER

Mercredi, 9 octobre

### Saint Jean Léonardi, confesseur

Jean Léonardi naquit à Decimo, près de Lucques, d'une famille profondément chrétienne. Dès son enfance, il manifesta un grand amour pour la solitude et la pénitence. Il pensait pourtant se créer une situation dans le monde, quand, à l'âge de vingt-six ans, Dieu lui fit comprendre qu'il le voulait complètement à son service. Jean commença aussitôt, comme un jeune collègue, les études préparatoires au sacerdoce. En 1572, il était ordonné prêtre. Deux ans après, il fonda avec quelques compagnons la congrégation des Clercs réguliers de la Mère de Dieu. Les religieux se consacraient au ministère pastoral. Leur vertu et leur zèle opéraient beaucoup de conversions ; ce succès excita contre eux la haine des hérétiques et des dévoyés qui s'efforcèrent de ruiner la jeune institution. Mais le fondateur ne se laissa pas ébranler par ces attaques ; il obtint du pape Grégoire XIII l'approbation de sa congrégation. Sa Sainteté fit de lui l'homme de confiance du Souverain Pontife qui le chargea de plusieurs missions délicates, d'apaiser des conflits, de réformer des monastères.

Jean souffrait dans son cœur de sentir que, sur les rives lointaines, des foules d'hommes vivaient encore dans les ténèbres de l'erreur. Il aurait voulu se faire missionnaire et envoyer aussi ses fils spirituels en terre païenne. Ayant compris que Dieu le destinait au travail de la réforme des mœurs en Italie, il institua un groupe de prêtres chargé de préparer des apôtres pour les nations idolâtres. Aussi le considère-t-on comme le premier fondateur de la Propagation de la foi, œuvre que les Papes ont sans cesse développée et perfectionnée. Il mourut à Rome le 9 octobre 1609.

## AVIATION

### Un nouveau record transatlantique

Un nouveau record transatlantique a été battu hier soir, lundi, par l'avion Constellation de la TWA, Star of New-York, entre Shannon, en Irlande, et Gander, en Terre-Neuve. La traversée s'est effectuée en 7 h. 6 min. Le précédent record était de 7 h. 33 min.

### Le nouvel avion du président Truman

Tout le monde connaît, ne serait-ce que grâce à la bizarrerie de son nom, la Vache sacrée, avion personnel du président Truman. M. Byrnes a plusieurs fois effectué ses voyages transatlantiques à bord de cet appareil. L'avion avait appartenu tout d'abord au président Roosevelt, auquel une sorte d'ascenseur permettait, malgré sa paralysie, d'embarquer rapidement. La Vache sacrée va être remplacée à la fin de cette année par un Douglas DC 6. C'est un appareil de ce type qui, en février dernier, réussit, malgré ses trente-sept tonnes, à s'arrêter sur 91 mètres à l'atterrissage.

### La ligne aérienne directe Bâle-Paris

Hier, lundi, a été inauguré à l'aérodrome de Bâle-Mulhouse, à Blotzheim, le service aérien direct Bâle-Paris, d'Air-France. La durée du trajet est d'une heure et demie. L'avion atterrit à 13 h. 30, et une heure plus tard il repart pour Paris.

## Echos de partout

### Des rouleaux de corde pour Nuremberg...

Le Daily Express annonce qu'un vieil atelier de tentes du sud-est de Londres enverra vingt-quatre rouleaux de corde neuve au Palais de Justice de Nuremberg. L'homme qui était à la tête de la fabrique qui a confectionné ces cordes et qui, depuis 1805, a fourni l'Angleterre en nœuds coulant pour les pendaisons, est mort au mois de juin dernier, à l'âge de 69 ans. Il s'appelait John Hilton. Son testament, publié mardi, laisse une succession évaluée à 46.000 livres sterling.

John Hilton, encore qu'il se soit enrichi en fabriquant des cordes, n'en faisait pas l'objet principal de son métier. Il avait en effet une prédilection pour la préparation des spectacles et des cortèges historiques. Pendant les cinquante ans de son activité d'artisan, Hilton était appelé pour chaque cérémonie officielle. Ainsi, c'est lui qui a décoré les rues de Londres sur une longueur de douze milles à l'occasion du tour de Londres du président Wilson, au lendemain de la Conférence de la paix de 1919. Immédiatement après le passage du président, les ouvriers de John Hilton se hâtèrent d'enlever toutes les décorations pour les envoyer à Liverpool, où le président Wilson devait être reçu le lendemain.

Le commerce de John Hilton a été repris par son fils Robert, dont le dernier grand travail fut la décoration de l'exposition qui se déroule actuellement à Londres sous le signe *Britain can make it*.

### Mot de la fin

Lui. — Je ne puis pas vous dire à quel point je vous aime !  
Elle. — Alors dites-le au moins à maman

## Des nazis notoires se seraient évadés en Suède par la Suisse

Stockholm, 8 octobre.

Le porte-parole du ministère suédois des Affaires étrangères a déclaré, lundi, que la légation de Grande-Bretagne à Stockholm avait informé, à titre confidentiel, les autorités suédoises que des nazis notoires avaient été passés en fraude d'Allemagne en Suède, par la Suisse, avec l'aide de la légation de Suède à Berne.

L'Expressen, journal du soir, annonce cette affaire sous de gros titres et signale notamment trois cas graves. Le ministère suédois des Affaires étrangères déclare connaître un cas pareil, qui toutefois ne permet pas de mettre en doute la bonne foi de la légation de Suède à Berne ou d'autres autorités suédoises. Il s'agit de von Königsegg, ancien fonctionnaire de la légation d'Allemagne à Stockholm, qui, de zone française, reçut l'autorisation régulière de pénétrer en territoire suisse, puis de gagner la Suède en avion. Königsegg est considéré comme peu compromis ; il est, en outre, marié avec une Suédoise. L'affaire peut cependant avoir certaines répercussions, car il passa illégalement de zone anglaise en zone française, ce qu'ignoraient les autorités suédoises.

On apprend à ce propos, de source bien informée, que des consultations détaillées ont eu lieu entre la légation de Grande-Bretagne à Stockholm et les autorités britanniques en Allemagne, qui ont été fort surprises de la facilité avec laquelle quelques nazis allemands ont pu ainsi rentrer dans ce pays jusqu'ici. D'après certains rapports, il s'agirait notamment du journaliste Lindner, attaché à la service de presse de la légation d'Allemagne à Stockholm pendant la guerre, et du Dr Engelhardt, qui travaillait à l'Académie allemande de cette ville. Les autorités suédoises n'ont pas connaissance de la présence de ces deux personnes, mais l'Expressen pense qu'elles séjourneront en Suède, sans autorisation, et sont cachées par des amis.

## Armistice en Iran méridional

Téhéran, 7 octobre.

Le quartier-général iranien a annoncé, lundi soir, que les combats ont cessé dans la province de Fars, à Shiraz et dans les autres villes, au cours de la nuit de dimanche à lundi. Nassar Gashkai, chef des tribus rebelles dans le sud de l'Iran, a adressé une note à M. Saltaneh, président du Conseil, demandant la reprise des pourparlers. Il a donné l'ordre à ses partisans de respecter l'armistice. Les pourparlers entre Nassar Gashkai, le gouverneur général de la province de Fars et le commandant des troupes iraniennes dans cette région se poursuivent.

Le calme régnait, lundi, dans la province de Kermanshal, dans la partie occidentale de l'Iran, située près de la frontière irakienne. Depuis que le Shah a pris un décret fixant des élections parlementaires, un accord serait intervenu sur la reprise des conversations entre la mission de la province d'Azerbaïdjan, arrivée il y a un mois à Téhéran, et le gouvernement iranien.

## EN FRANCE

### Un discours de M. Francisque Gay

Au cours d'un grand meeting à Digne, M. Francisque Gay, ministre d'Etat, a prononcé un important discours en faveur de la nouvelle Constitution. Au cours de son discours, il a fait acclamer le nom du général de Gaulle et a déclaré que, si l'insuffisance du projet constitutionnel était grande dans la pensée du général, lors du discours de Bayeux, elle l'était beaucoup moins lors du discours d'Epinal.

### L'inauguration du pont de Kehl

Inaugurant hier, lundi, le pont sur le Rhin, qui relie Strasbourg à Kehl, M. Jules Moch, ministre des travaux publics, a prononcé, en présence du général König, commandant en chef des troupes françaises d'occupation en Allemagne, un discours dans lequel il a insisté sur la nécessité de l'incorporation de la Sarre au système économique et douanier français, comme sur l'exploitation internationale de la Ruhr.

« Le Rhin, a-t-il dit, aurait dû être un lien et non un fossé entre les hommes, si tous les riverains du grand fleuve avaient atteint le même stade de civilisation. Je souhaite que les Allemands aient compris aujourd'hui que l'humanité ne tolérera plus un Bismarck, un Guillaume et un Hitler... »

### La tournée mouvementée de M. Schuschnigg en Belgique

Bruxelles, 7 octobre.

L'ex-chancelier d'Autriche Schuschnigg a fait une nouvelle conférence, dimanche, à Liège et à Verviers. Les mêmes incidents qui s'étaient produits, la semaine dernière, à Bruxelles se sont renouvelés à Liège. C'est sous les huées, mêlées aux applaudissements, que le conféréncier parla du « destin de l'Europe ». Un meeting de protestation eut lieu après la conférence.

### Une enquête sur l'armée norvégienne

Oslo, 7 octobre.

Le ministère norvégien de la Défense soumettra prochainement au Storting un rapport sur le résultat de l'enquête concernant l'attitude de 10.000 militaires norvégiens pendant la guerre. On compte que ce rapport fera la lumière sur les relations entre officiers norvégiens et la puissance militaire d'occupation allemande.

### La Yougoslavie libère l'appareil britannique

Londres, 7 octobre.

(Reuter.) — Un porte-parole du ministère britannique des Affaires étrangères a déclaré que le gouvernement yougoslave a ordonné la libération de l'appareil Dakota contraint d'atterrir, vendredi, à Nich. L'ambassadeur de Grande-Bretagne a fait des représentations au gouvernement de Belgrade.

« La Liberté » une fois lue, faites-la lire à d'autres.

## Politique genevoise

Genève, 6 octobre.

Présidée par M. Lentillon, parti du travail, et premier vice-président du Grand Conseil, cette troisième séance de la session d'automne pourrait se résumer par : rien à signaler ! Car on ne s'attardera pas à énumérer aujourd'hui ce qui touche à l'ordinaire administration : recours en grâce, emprunts, allocations, bâtiments scolaires et acquisitions de terrain pour Cointrin. Nous indiquerons plutôt la réponse du Conseil d'Etat à une récente interpellation de M. J. Pasquier, chrétien-social, sur le « droit d'association et de liberté syndicale ».

Réponse qui laisse les choses en l'état, le gouvernement genevois déclarant son incompetence. La compétence appartient aux Tribunaux.

Comme chacun sait, il existe une FOBB (Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment) qui prétend être seule à défendre les droits des ouvriers, et avec laquelle la Société suisse des entrepreneurs est liée par un contrat collectif. Il en est résulté, le 1<sup>er</sup> juillet 1945, un avenant comme quoi seules la FOBB et la Société suisse des entrepreneurs, avec deux représentants chacune, siègent dans une commission paritaire ayant pouvoir de délivrer une « carte professionnelle » permettant à ses titulaires d'être engagés par les membres de la Société suisse des entrepreneurs.

Or, s'il existe une FOBB qui est l'organisation la plus nombreuse dans son genre, il en est une autre du même genre, la FCBB (Fédération chrétienne du bois et du bâtiment) qui ne voit pas pourquoi, puisque liberté syndicale il y a, ou devrait y avoir, aucun des siens ne siègerait dans ladite commission paritaire. Parce qu'aussi bien on imagine assez de quels chantages, pressions ou menaces peut être l'objet l'ouvrier non inscrit à la FOBB en quête de la « carte professionnelle » à laquelle il a droit.

Les choses en sont là, après différentes démarches et interventions auprès de l'Office cantonal de conciliation et du Conseil d'Etat. Et cela amène M. Perréard, président du gouvernement, à annoncer le prochain dépôt d'un arrêté législatif invitant le Conseil fédéral de remédier aux déficiences du code des obligations relatives aux contrats collectifs. F.

## L'emploi des fonds des Caisses de compensation

Le Conseil fédéral a adopté un message aux Chambres, à l'appui d'un projet d'arrêté réglant l'emploi des excédents de recettes des fonds centraux de compensation créés en vertu des dispositions sur les allocations pour perte de salaire et de gain.

Les sommes qui seront disponibles au 31 décembre sont évaluées à 884 millions, que le Conseil fédéral propose de répartir de la manière suivante :

Réserve pour le paiement d'allocations pour perte de salaire et de gain	160 millions
Pour faciliter à la Confédération et aux cantons le paiement des contributions à l'AVS.	400 »
Protection de la famille	50 »
Financement des mesures pour combattre une crise	200 »
Fonds de compensation des caisses d'assurance-chômage	25 »
Aide aux chômeurs dans la gêne	25 »
Réserve pour le paiement d'allocations aux travailleurs agricoles et aux agriculteurs de condition indépendante	18 »
Fonds de soutien des institutions d'aide à l'artisanat	6 »
<b>Total</b>	<b>884 millions</b>

Dans son message, le Conseil fédéral compte, pour l'année 1947, sur un excédent des recettes des caisses de compensation de 200 millions, somme qui sera intégralement affectée aux œuvres et buts ci-dessus mentionnés. Cependant, comme il faut aussi assurer les dépenses courantes de l'aide aux familles de militaires mobilisés, que le Département militaire évalue à 25 millions par an, en temps de paix, si les taux des allocations pour perte de salaire ou de gain restent les mêmes, on envisage de faire verser aux employeurs un supplément d'un dixième de leur contribution de 2 % et aux personnes de condition indépendante un supplément de un vingtième de leur contribution de 4 %.

Le Conseil fédéral pense que la perception de ces suppléments pourra être obtenue des assurés. Quant à la réserve totale de 210 millions de francs qui serait constituée (160 millions provenant des excédents actuels et environ 50 millions de ceux de l'exercice 1947), elle serait employée en cas d'une importante levée temporaire de troupes, afin d'éviter de nouvelles mesures financières, ou en cas de mobilisation prolongée, afin de gagner le temps nécessaire à la création de nouvelles ressources.

Le message indique que la Croix-Rouge suisse et la Fondation du général Guisan ont aussi demandé à bénéficier des fonds de compensation. Il n'a pas été possible de donner suite à ces requêtes, car leur acceptation aurait éveillé d'autres désirs et provoqué une dispersion peu rationnelle des ressources disponibles.

## Nouvelles financières

### Motor-Columbus

L'assemblée générale ordinaire de Motor-Columbus, à Baden, a décidé de répartir un dividende de 6 %, comme l'an passé, et de verser une somme de 300.000 fr. à la caisse de pensions, ainsi que 50.000 fr. au fonds de prévoyance.

# Un grand débat sur la navigation aérienne suisse au Conseil national

La session a repris, hier soir, lundi, au Conseil national. La séance a été consacrée à la navigation aérienne.

Au mois de décembre dernier, M. Oprecht, socialiste (Zurich), déposait un postulat préconisant la nationalisation du trafic aérien civil par la création d'une Société suisse du trafic aérien. Ce postulat n'ayant pas encore reçu de réponse du Conseil fédéral, M. Oprecht développe une interpellation rappelant que la *Swissair* a décidé de se constituer en Société suisse pour la navigation aérienne et, à cet effet, de porter son capital à 20 millions. Il invite le Conseil fédéral à intervenir pour éviter que les choses ne prennent un cours peu réjouissant. Il faut, dit-il, que le gouvernement poursuive ses efforts en vue d'organiser la navigation aérienne nationale.

M. Stürnemann, radical (Zurich), motive une seconde interpellation sur le même sujet. Il demande au Conseil fédéral s'il juge possible, dans le cas de la création d'une Société nationale de navigation aérienne, de rattacher au réseau aérien, en tenant compte de leur importance régionale, toutes les parties du pays et de conserver le nom de *Swissair* lors de la fusion des deux sociétés existantes.

M. Celio, conseiller fédéral, précise que, par nationalisation de la navigation aérienne, il faut, au sens du postulat Oprecht, comprendre simplement la création d'une société nationale, ce qui est heureux, car jamais le Conseil fédéral ne pourrait adhérer à une nationalisation du trafic aérien et à la création d'un nouveau monopole en faveur de l'Etat. M. Celio rappelle que le perfectionnement de notre aviation civile comprend trois points essentiels : le développement des aéroports, les principes juridiques et l'organisation de l'exploitation. Des progrès évidents ont été réalisés dans ces trois domaines.

Le chef du Département des postes et chemins de fer signale la constitution d'une commission chargée de préparer la création d'une société nationale de navigation aérienne. Récemment, cette commission a adopté une résolution posant deux principes essentiels qui sont :

L'établissement des services aériens devra tenir compte des intérêts industriels, économiques et touristiques des différentes régions du pays.

L'exploitation du réseau aérien suisse doit être confiée à une société nationale.

M. Celio se félicite des augmentations de capital de la *Swissair* et de l'*Alpar* et il souhaite que les deux sociétés puissent bientôt éliminer les dernières divergences qui les séparent et s'opposent encore à une fusion.

M. Dietschi, radical (Bâle-Ville), insiste sur la nécessité d'aboutir rapidement à une solution qui place au premier plan, non plus des intérêts régionaux, mais les intérêts généraux du pays, car la Suisse est déjà en retard sur d'autres pays en matière de navigation aérienne. L'orateur juge indispensable la création d'une société transocéanique suisse de navigation aérienne.

M. Dietschi demande que le nécessaire soit fait pour que l'aérodrome de Bâle-Mulhouse ne soit plus exclusivement français, mais devienne bientôt un aéroport international.

M. Jaquet, libéral (Bâle-Ville), met en garde contre une politique aérienne suisse à grand rayon d'action. Il n'appartient pas à la Suisse de pratiquer un impérialisme aérien. Nos avions ne peuvent se rendre à l'étranger que si des conventions

bilatérales sont conclues avec d'autres pays. C'est aux Chambres fédérales qu'il appartient de fixer les attributions futures de notre aviation civile.

M. Schläpfer, radical (Zurich), est partisan d'une solution rapide.

M. Grimm, président du Conseil national, parlant en qualité de député, déclare qu'il est d'accord, en principe, avec les idées développées par M. Jaquet, à savoir qu'il ne faut pas agir à la hâte, qu'il faut se donner le temps de la réflexion et qu'il importe surtout de ne pas laisser se créer une situation analogue à celle qui exista au début de l'ère des chemins de fer. Il faut établir un plan et fixer un but. L'orateur fait ensuite l'histoire des pourparlers menés jusqu'ici en vue d'une fusion des sociétés *Swissair* et *Alpar* et de la création d'une société unique. Il indique les raisons pour lesquelles la société *Alpar* n'a pas pu se rallier aux propositions de fusion. Berne, dit M. Grimm, exige des garanties. La ville fédérale et diplomatique de la Suisse entend être rattachée directement au réseau international. Mais il est douteux que ces garanties puissent être encore données aujourd'hui par la *Swissair*. Ces garanties doivent être contenues dans la concession qui sera accordée à la nouvelle société par la Confédération.

M. Grimm s'oppose au renouvellement à la fin de l'année de la concession de la *Swissair* pour une durée de cinq ans. Le renouvellement ne peut avoir qu'un caractère provisoire, en attendant que les Chambres fédérales aient voté la loi réglementant la navigation aérienne. C'est alors sur la base de dispositions légales qu'une concession durable pourra être accordée à la *Swissair* ou à toute autre société pouvant lui succéder.

M. Picot, libéral (Genève), déclare qu'une solution fédérale du problème aérien ne peut être envisagée que si la garantie est donnée que la balance sera tenue égale entre les diverses régions intéressées. L'orateur relève que Cointrin est actuellement le seul aéroport intercontinental de la Suisse, mais cette appellation lui a été refusée au profit de l'aéroport de Kloten, qui n'existe pas. C'est là une situation comique et paradoxale, à laquelle il faut remédier.

M. Kægi, socialiste (Zurich), réplique que le canton de Zurich n'entend nullement obtenir une situation privilégiée au détriment d'autres villes. Mais Zurich est un centre industriel, économique et bancaire de première importance et il est naturel que de nombreuses lignes aériennes convergent vers la cité de la Limmat. Quant à l'aérodrome de Kloten, s'il est construit, c'est en grande partie grâce au sacrifice consenti par le peuple zuricois.

M. Celio, conseiller fédéral, défend la politique suivie jusqu'à maintenant par les autorités fédérales et insiste sur la nécessité d'aboutir à une concentration de tous les efforts dans l'intérêt de la navigation aérienne suisse. L'orateur explique les raisons juridiques et techniques qui ne permettent pas de déclarer Cointrin aéroport intercontinental. Quant au dualisme *Alpar-Swissair*, il doit disparaître pour faire place à une société nationale unique.

La discussion est close.

Le postulat est accepté et les deux interpellateurs sont satisfaits.

La séance est levée.

## Les allocations d'automne

Le Conseil d'Etat d'Aarau propose au Grand Conseil le versement d'une allocation d'automne au personnel de l'Etat qui va de 300 fr. à 240 fr. suivant les cas. Il faut un crédit de 800.000 francs.

D'autre part, les allocations de renchérissement seront établies sur une nouvelle base pour 1947.

## L'aide aux familles des soldats mobilisés

Le Conseil fédéral a chargé le Département militaire de préparer un nouveau projet sur le maintien de l'aide aux familles des militaires mobilisés, vu que les ressources du Fonds central des caisses de compensation doivent être consacrées désormais en grande partie au financement de l'assurance-vieillesse et survivants.

## AU SUSTEN



Les membres des Chambres fédérales en visite au SUSTEN, pendant l'allocation du président du gouvernement bernois.

## Un Congrès de l'Alliance coopérative internationale

Le Congrès de l'Alliance coopérative internationale, qui a lieu cette semaine à Zurich et auquel assistent 400 délégués de 24 pays, a été ouvert par une allocution de bienvenue prononcée, au nom de l'Union suisse des coopératives de consommation (USC) et de la fédération des coopératives agricoles de Suisse orientale (VOLG), par M. Huber, conseiller national.

Les questions qui sont à l'ordre du jour du Congrès concernent l'avenir de l'humanité.

Lord Rusholme, président de l'Alliance coopérative internationale, a déclaré dans son discours d'ouverture que l'œuvre collective énergique du mouvement coopératif international en faveur de la paix est la pierre de touche de l'efficacité pratique de l'idée coopérative. De grands efforts devront être faits pour intensifier encore davantage la collaboration économique entre les peuples. Le mouvement coopératif international a devant lui une tâche importante dans le développement de la production, un domaine où les coopératives américaines, en particulier, ont réalisé de remarquables progrès ces dernières années, en créant tout un vaste réseau de distribution du pétrole.

Un grand nombre d'organisations internationales et de gouvernements ont témoigné leur intérêt pour les travaux du Congrès en y déléguant leurs représentants. Ce sont notamment l'Organisation des Nations-Unies, le Bureau international du travail, l'Unesco, la Confédération internationale de l'agriculture. Les gouvernements de Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de Suède, de Belgique, de Ceylan et d'Italie sont aussi représentés au Congrès.

M. Carl Breuer, conseiller en matière de coopération auprès du Département d'Etat des Etats-Unis, a déclaré que le gouvernement de son pays a constaté avec satisfaction que les mouvements coopératifs suédois et américain entendent développer les échanges de marchandises entre les différents pays en réduisant les obstacles commerciaux existants. L'article 4 de la Charte de l'Atlantique prévoit le libre accès aux matières premières, aussi bien pour les vaincus que pour les vainqueurs, nécessaires à leur bien-être économique.

Le pétrole est certainement l'une de ces matières premières. Les coopérateurs croient que les plans prévoyant la création d'une coopérative internationale du pétrole, placée entre les mains des coopératives de nombreux pays, et servant uniquement à satisfaire les besoins de ses membres, est absolument conforme à l'esprit de l'article 4 de la Charte de l'Atlantique.

## Le conseiller fédéral Petitpierre en France

L'Agence télégraphique suisse dit savoir que le chef du Département politique fédéral, M. Petitpierre, fait un voyage privé en France où il séjournera quelques jours.

Au cours de ce voyage, M. Petitpierre aurait l'occasion d'entrer en contact avec différentes personnalités politiques.

## A l'Union romande de gymnastique

L'Union romande de gymnastique, qui représente 260 sections avec 16.000 membres, a tenu, dimanche, à Genève, une assemblée de délégués sous la présidence de M. Emery, de Lausanne. Les cinq cantons romands étaient représentés. L'assemblée s'est occupée de questions intéressant la Société fédérale de gymnastique et l'Association fédérale des lutteurs, ainsi que de la révision du règlement des fêtes.

## Rien à dire pour le moment !

Le Conseil fédéral a tenu séance hier matin, lundi. Il s'est occupé entre autres choses des nouvelles parues dans la presse, selon lesquelles les Alliés envisageraient de faire participer les pays neutres à la réparation des dommages de guerre, mais, en l'absence de toute communication officielle, le Conseil fédéral n'a pas jugé nécessaire de se prononcer sur cette question et de prendre une décision quelconque.

## Les recettes douanières

Les recettes douanières se sont élevées en septembre dernier à 19 millions 100.000 fr. Elles ont atteint ainsi pour les neuf premiers mois de l'année la somme de 192 millions 300.000 fr.

## La vie économique

### Les récoltes de blé de 1946

Le Département de l'agriculture des Etats-Unis annonce que les récoltes de blé de 1946 atteindront dans le monde près de 5900 millions de boisseaux. C'est la plus forte récolte depuis 1940.

Si on compare les chiffres de cette année à ceux de 1945, on constate que les récoltes de blé en Europe ont augmenté de 330 millions de boisseaux. Seule, la Grande-Bretagne, en raison du mauvais temps, accuse un recul. Malgré cette situation relativement favorable, la production du blé en Europe n'a pas encore atteint celle d'avant la guerre, de sorte que de grosses importations sont prévues.

### Surabondance de pétrole

M. Jameson, conseiller économique de l'Independent Petroleum Association of America, a déclaré qu'on pouvait compter pour ces prochaines années sur une surabondance de pétrole. Le marché mondial pourra facilement disposer de 6.800.000 barils par jour. Cette situation constitue un danger pour le marché des Etats-Unis, car on peut dire d'ores et déjà que la production étrangère exercera indubitablement une influence sur l'évolution des prix intérieurs. On peut également s'attendre à ce que le pétrole étranger cherche à pénétrer en Amérique.

# Nouvelles de la dernière heure

## Levée de boucliers contre le président Truman dans le monde arabe

Bagdad, 8 octobre.

(United Press.) — On annonce officiellement que le président des ministres irakien, M. Arschad Umaris, a protesté énergiquement à Washington contre la déclaration du président Truman au sujet de la Palestine. D'autres notes de protestation ont été envoyées par le roi Ibn Saoud, l'imam Yahia, souverain du Yémen, ainsi que par les présidents des ministres égyptien, syrien, transjordanien et libanais. Ces pays condamnent, en bloc, la déclaration du président Truman. L'ancien président des ministres irakien, M. Hani-diel-Pachachdi, a proposé de boycotter les Etats-Unis dans tout le Moyen-Orient. Le sénateur Abdul Mahdi, ancien membre du gouvernement, a déclaré, se faisant l'interprète de certains milieux politiques : « Le monde ne pourra respirer en paix et se développer que lorsque les Etats-Unis feront retour à l'isolationnisme. » (1)

M. Byrnes

avait mis le président en garde

New-York, 8 octobre.

(United Press.) — Le journal PM annonce, de Washington, que le secrétaire d'Etat, M. Byrnes, avait mis en garde le président Truman, avant qu'il publie sa déclaration au sujet de la Palestine. Le PM ajoute : « M. Byrnes avait fait savoir, à cette occasion, à M. Truman que cette déclaration compromettrait la collaboration avec la Grande-Bretagne à la Conférence de la paix, alors que le moment est venu d'agir énergiquement à l'égard des Russes dont les revendications prennent des proportions inquiétantes. »

Malgré cette intervention de M. Byrnes, le président Truman publia sa déclaration avec l'approbation du président du Comité national du parti démocrate, M. Hannegan, et du sous-secrétaire d'Etat, M. Acheson.

Le bruit court que M. Hannegan serait très inquiet quant à l'issue des élections à New-York. Il serait d'avis que, après une année d'efforts en vue de persuader les Anglais d'autoriser l'immigration de cent mille Juifs en Palestine, le président Truman devait agir de la sorte, pour renforcer les positions du parti démocrate.

### Les juifs participent-ils à la Conférence palestinienne ?

Londres, 8 octobre.

(United Press.) — M. Creech Jones, nouveau secrétaire aux Colonies du gouvernement britannique, s'entretiendra aujourd'hui avec le Dr Chaim Weizmann, président de l'Agence juive, ainsi qu'avec d'autres dirigeants de l'Agence, en vue d'obtenir la participation des juifs à la Conférence sur la Palestine. Ce sera la première rencontre entre les autorités gouvernementales britanniques et les représentants israéliëtes depuis la récente déclaration du président Truman, critiquant la façon dont les Anglais conduisent les négociations sur la Palestine.

Un porte-parole du premier ministre Attlee a déclaré, à ce sujet, que ces conversations montreront si les appréhensions du gouvernement britannique, qui craint que la déclaration de M. Truman n'ait dangereusement compromis les négociations entre Anglais et juifs, étaient justifiées.

L'opinion de M. Bénès

Prague, 8 octobre.

(Reuter.) — M. Bénès, président de la République tchécoslovaque, a déclaré, lundi : « A mon avis, la création d'un Etat juif en Palestine est la seule solution juste possible du problème des juifs dans le monde. »

## L'empereur du Japon déclaré criminel de guerre

Tokio, 8 octobre.

(Reuter.) — Le Tribunal militaire international pour l'Orient a donné suite, lundi, à la demande de la Russie de déclarer l'empereur Hirohito criminel de guerre, et de le traduire en justice. Il en a été de même de la requête tendant à faire déclarer criminelle la grande entreprise industrielle et financière Zaibatsu.

### Terrible explosion près de Nuremberg

Nuremberg, 8 octobre.

(Reuter.) — Un train de marchandises, qui était garé sur une voie de garage de la ligne Nuremberg-Munich, a pris feu, lundi soir. 90 wagons-citernes, pleins de carburants, ont fait explosion et ont brûlé. Toute la contrée a été illuminée, comme en plein jour, par cet immense incendie, qui s'est produit à 12 km. de Nuremberg.

### Bagarre entre juifs et Arabes En Palestine

Jérusalem, 8 octobre.

(Reuter.) — Une échauffourée s'est produite entre juifs et Arabes, à propos d'une question de droit de propriété, à la colonie juive de Kfar Masaryk, non loin de Haifa. 10 personnes ont été blessées et 6 juifs transportés à l'hôpital.

### La Ligue musulmane entrera-t-elle dans le Cabinet indien ?

La Nouvelle-Delhi, 8 octobre.

(Reuter.) — Gandhi a déclaré, lundi, que les pourparlers actuellement en cours entre les chefs indiens permettaient d'espérer que la Ligue musulmane se déciderait à faire partie du gouvernement intérimaire.

### La Floride menacée par l'ouragan

Miami, 8 octobre.

(United Press.) — L'ouragan, soufflant avec une vitesse atteignant parfois 200 km. à l'heure, a passé, hier soir, près de la côte occidentale de la Floride et se préparait à balayer l'Etat de Floride. Les avertissements donnés visent des territoires s'étendant vers le nord jusqu'au cap Hatteras, en Caroline du nord. Des pluies torrentielles et des vents violents ont balayé une région située entre Fort-Myers, sur la côte sud-ouest de la Floride, et Tempa, sur la côte ouest. Des milliers de personnes, habitant des maisons situées sur des plages basses, les ont évacuées et ont cherché refuge dans les villes.

Sur le trajet de l'ouragan, en Floride, s'étend une riche région productrice d'agrumes.

## SUISSE

### Un départ au secrétariat des paysans

Brugg, 8 octobre.

Le professeur Howald quittera le secrétariat des paysans, l'automne 1947, pour se consacrer entièrement au professorat à l'Ecole polytechnique fédérale.

### Une moto se jette contre une auto : un mort

Rapperswil, 8 octobre.

A Rapperswil, une motocyclette venant d'Aarau est venue donner, en pleine vitesse, contre une voiture. Le choc a été si violent que le motocycliste, horriblement blessé, est mort pendant son transfert à l'hôpital.

### Une fillette ébouillantée

Lugano, 8 octobre.

La petite Mariangela Moresi, âgée de quatre ans, qui jouait avec de petits camarades, est tombée dans un récipient d'huile bouillante et n'a pas tardé à expirer.

### Payez mieux le corps enseignant !

Zurich, 8 octobre.

L'Assemblée des délégués de la Société suisse des institutrices catholiques, réunie à Zurich, a discuté les conditions de traitement du corps enseignant catholique et a décidé d'intervenir énergiquement, pour obtenir une rémunération appropriée à la cherté de la vie.

Soleure, 8 octobre.

Le Cartel des employés du canton de Soleure, réuni sous la présidence du notaire Max Muller, a voté une résolution qui dit, entre autres, qu'il y a de nombreuses familles d'institutrices qui souffrent de la situation économique. Vu que, dans les autres professions, la compensation à la cherté de la vie est presque entièrement atteinte, le corps enseignant soleurois attend des autorités et du peuple une nouvelle et plus juste rémunération de son activité.

### Chez votre pharmacien

Vous trouverez chez votre pharmacien — au prix modique de Fr. 3.— le flacon — un extrait concentré à base de plantes et de glycérophosphate de chaux portant le nom de Quintonine. Cet extrait, versé dans un litre de vin, vous donnera instantanément un litre entier de vin fortifiant, actif et agréable, qui, à la dose d'un verre à madère avant chaque repas, stimule l'appétit et fortifie l'organisme. Mais attention : demandez bien de la Quintonine. Toutes les pharmacies. 1762

Les personnes qui ont des communiqués à faire paraître sont priées de ne pas attendre, pour nous les adresser, le jour où ils doivent paraître, mais de nous les faire parvenir la veille.

## NOUVELLES DIVERSES

M. Petitpierre, conseiller fédéral, chef du Département politique, est arrivé hier, lundi, à Paris.

M. Molotov est arrivé à Paris hier, lundi, pour assister à la séance plénière de la Conférence de la paix.

M. Pavlof, nouvel ambassadeur de l'URSS en Belgique, est arrivé à Bruxelles.

M. Maurice Schuman, ministre français des finances, est parti en avion de Montréal pour New-York.

Seyss-Inquart vient d'adresser à la reine de Hollande une lettre dans laquelle il la prie d'intervenir en sa faveur.

A Paris, une délégation grecque, comprenant trois anciens premiers ministres, MM. Papandréou, Venizelos et Canellopoulos, ainsi que MM. Zervas, Rendis et Vardoudis, a été reçue par M. Byrnes et par le maréchal Smuts.

En Italie, le Conseil national du parti libéral a approuvé la fusion avec le parti démocrate, mais a repoussé la fusion avec le parti « qualunquiste ».

Le général Kiselev et les autres membres de la mission militaire soviétique à Belgrade ont quitté la capitale yougoslave.

Les gouvernements britannique et américain ont supprimé les noms des entreprises bulgares sur leurs listes noires.

Le capitaine de police Corfytzas a été assassiné, en plein centre de Salonique, alors qu'il rentrait chez lui.

La grève des transports en commun se poursuit au Caire, où le gouvernement a ordonné l'arrestation du président et des membres du Conseil administratif du syndicat ouvrier des tramways.

La Cour militaire de Jérusalem a condamné à quinze ans de prison les deux jeunes Juifs qui avaient gardé des officiers britanniques prisonniers, il y a quelques mois.

Cinq condamnations à mort, dont une par contumace, ont été prononcées, dans le procès de sept criminels de guerre japonais, par le Tribunal militaire de Saïgon.

Les forces vietnamiennes stationnées dans le sud de l'Annam ont attaqué des postes français, mais les forces françaises ont violemment riposté et fait appel à l'aviation.

En Corée, Lo-Wong-Chang, chef des partis de gauche, a été enlevé au moment où il était sur le point de conclure un accord avec le chef des partis de droite, pour la formation d'un gouvernement coréen.

A Montréal, l'Organisation internationale du travail a approuvé le rapport du Comité sur les territoires ne se gouvernant pas eux-mêmes, qui cherche à améliorer le standard de vie des territoires coloniaux.



### Les Religieuses Hospitalières de Fribourg

font part de la perte douloureuse qu'elles viennent d'éprouver en la personne de leur chère consœur

## Sœur Claire Bæriswyl

que Dieu a rappelée à Lui, le 7 octobre, à l'Hôpital des Bourgeois. Elle était dans la 31<sup>e</sup> année de son âge et la 11<sup>e</sup> de sa Profession religieuse.

Les obsèques auront lieu à la chapelle de l'Hôpital des Bourgeois, jeudi, 10 octobre, à 8 h. 30.



### La Commission et l'Administration du Charitable Grand Hôpital des Bourgeois

ont le profond regret de faire part de la mort de la

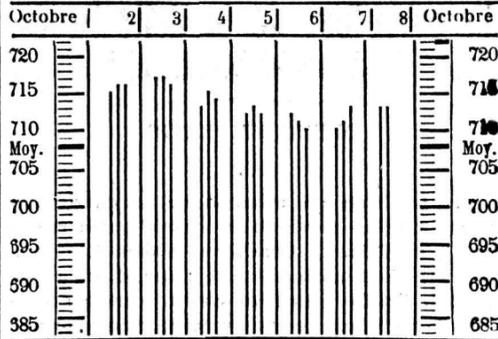
## Révérènde Sœur Claire

la dévouée religieuse desservant la pharmacie et le laboratoire

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

8 octobre

BAROMÈTRE



### Temps probable

Beau à nuageux ; faible bise.

La zone de basses pressions située sur la Pologne et provoquant actuellement une forte nébulosité en Suisse orientale s'éloigne en direction du sud est. Plus au nord, une bande de hautes pressions s'étend du nord-ouest de la Russie à l'Angleterre. Tout en se renforçant, elle se déplace vers le sud, de sorte que la Suisse se trouvera bientôt sous son influence. Il en résultera une situation de bise pouvant se maintenir quelques jours. Ainsi, les nuits prochaines seront froides.

## Une lettre de M. Wallace

Washington, 8 octobre.

(Reuter.) — M. Henry Wallace, qui démissionna de son poste de ministre du Commerce des Etats-Unis à la suite de son récent discours sur les relations russo-américaines, déclare, dans une lettre publiée par le Washington Post, que « la recherche de la voie permettant à la Russie et aux Etats-Unis de vivre ensemble, dans un monde en paix, est beaucoup plus importante que de se hérisser de fusils ».

Cette lettre est une réponse aux critiques formulées dans ce journal contre sa proposition de plan tendant au contrôle de l'énergie atomique avec les Russes. Les critiques en question ayant qualifié son idée de « naïve » et de « vague », M. Wallace réplique : « Je reconnais avec vous que des relations de confiance doivent être réciproques. Et c'est précisément la raison pour laquelle j'estime que ce n'est pas une idée « naïve et vague » que de croire que l'intransigeance russe sur ce point ne peut pas être étrangère à notre inflexibilité à vouloir poursuivre la production de bombes atomiques. » M. Wallace se déclare convaincu qu'on trouvera le moyen de parvenir au contrôle international de l'énergie atomique sans que les Etats-Unis ni les Russes n'aient à craindre pour leur sécurité, durant la période des négociations.

### Un maire savoyard arrêté

Chambéry, 8 octobre.

(AFP.) — L'enquête menée à la suite de la découverte de bombes déposées dernièrement devant les magasins de certains commerçants, à Saint-Michel de Maurienne, a conduit à l'interrogatoire d'un grand nombre de personnes. Le gendarmier a mis en état d'arrestation M. Chavoz, maire de la localité, conseiller général de Savoie. Cette affaire semble appelée à avoir un grand retentissement.

### LE RÉQUISITOIRE A ZAGREB

Zagreb, 8 octobre.

(United Press.) — Dans son réquisitoire, qui a duré environ quatre heures, le procureur général a demandé que l'archevêque de Zagreb, Mgr Stepinac, soit condamné à une peine « sévère, mais juste », tandis qu'il a demandé d'acquitter les quatre jeunes moines.

Mgr Stepinac a fait preuve du plus grand calme pendant tout le réquisitoire.

La parole sera donnée encore une fois, aujourd'hui, à la défense, pour une dernière réplique.

### Attentat près de Palerme : 3 tués

Palerme, 8 octobre.

(AFP.) — Trois personnes ont été tuées et 17 blessées par l'explosion d'une bombe au cours d'un meeting républicain qui s'est tenu à Castelnovo, près de Palerme.

### Démenti américain

Berlin, 8 octobre.

(Reuter.) — Le colonel Howley, chef du gouvernement militaire américain à Berlin, a démenti, lundi, les nouvelles selon lesquelles les Américains fabriquaient du matériel de guerre dans les usines de leur zone.

## M. Schacht de nouveau arrêté

Stuttgart, 8 octobre.

(Reuter.) — La police de Stuttgart annonce, lundi soir, qu'elle a arrêté Hjalmar Schacht dans le château d'un industriel, près d'Oppenweiler. Schacht a été amené à Stuttgart et mis sous les verrous. Il aura à répondre de son activité devant un tribunal de dénazification.

Nuremberg, 8 octobre.

(AFP.) — La nouvelle de l'arrestation de Schacht par la police allemande a provoqué une vive surprise à Nuremberg, à la suite de l'assurance donnée officiellement à l'ancien président de la Reichsbank qu'il était libre de se rendre où il désirait, en zone américaine.

Avant de quitter Nuremberg, Schacht avait rempli toutes les formalités nécessaires à son voyage et à son installation à Stuttgart, dans la maison d'un ami, un industriel allemand qui lui avait offert l'hospitalité. Toutefois, l'acquitté du Tribunal militaire international avait refusé de signer, avant de quitter son domicile provisoire à Nuremberg, une déclaration qui lui avait été présentée alors par le chef de la police locale.

Nuremberg, 8 octobre.

(Reuter.) — M. Rudolf Dix, défenseur de Schacht, interviendra, mardi, auprès de la Commission de contrôle alliée, à Berlin, à la suite de l'arrestation de son client.

Francfort, 8 octobre.

(United Press.) — Schacht a protesté énergiquement en déclarant qu'une procédure est déjà ouverte contre lui à Nuremberg, de sorte que la police de Stuttgart n'a pas le droit d'intervenir. On fait, toutefois, remarquer que, en quittant Nuremberg, Schacht était d'un autre avis. Il déclara, en effet, à son avocat : « Je ne voudrais pas être jugé à Nuremberg, où le Tribunal a des préventions contre moi. Je désire plutôt être jugé à Stuttgart. »

### Les recours en grâce

Berlin, 8 octobre.

(AFP.) — Le général Koenig, commandant en chef du gouvernement militaire français en Allemagne, a invité le Conseil de contrôle allié à siéger à Berlin non seulement le 10 octobre, comme convenu, mais aussi le 9. A cette occasion, le Conseil doit examiner les recours en grâce qui lui seront soumis par les condamnés à mort de Nuremberg. Il examinera aussi le sort des condamnés à des peines d'emprisonnement.

Francfort, 8 octobre.

(Reuter.) — Le Service d'information américain en Allemagne annonce que l'archevêque de Munich, le cardinal Faulhaber, a adressé un télégramme au défenseur de Hans Frank, l'ancien gouverneur général allemand en Pologne, que le Tribunal de Nuremberg vient de condamner à mort, lui demandant de déposer un recours en grâce pour Frank. Frank n'a pas déposé de recours jusqu'ici.

(On se souvient que Frank, récemment converti au catholicisme, a manifesté un sincère repentir pour toutes ses fautes.)

# FRIBOURG

## Journée cantonale de la Croisade eucharistique

La réunion annuelle de la Croisade eucharistique aura lieu jeudi prochain, 10 octobre. Elle débutera à 9 h. par la messe, avec allocution de Mgr Charrière. Tous les éducateurs sont cordialement invités à prendre part à cette journée. Ceux qui ont eu la joie d'y participer savent combien ces réunions sont bienfaisantes et fructueuses.

De plus, le programme de cette année, selon le témoignage d'un maître, comporte des centres d'intérêt propres à être utilisés aux cours supérieurs et complémentaires. De ce fait, le programme intéresse non seulement les zélés et zélatrices, mais tous les instituteurs et institutrices. Nous rappelons qu'après la messe à Ste-Ursule, c'est à l'Auditorium B de l'Université, à 10 heures, qu'a lieu la première séance.

A midi, les participants pourront dîner en commun à l'Hôtel des Corporations, en s'annonçant à l'avance au tenancier. L'après-midi, reprise du travail à 14 h.

A tous, le directeur de la Croisade adresse une invitation chaleureuse !

## La 30<sup>e</sup> « Semaine suisse »

La 30<sup>e</sup> Semaine suisse aura lieu, cette année, du 19 octobre au 2 novembre.

Cette grande manifestation vise à mieux faire connaître nos diverses activités nationales en permettant aux commerçants qui y prennent part d'attirer l'attention des consommateurs sur les produits suisses qu'ils vendent.

Sous le signe de la Semaine suisse, plus de 35.000 vitrines de notre pays exposent le résultat de la production suisse, dont la qualité est renommée dans le monde entier.

L'affiche de participant, qui est une reproduction d'un tableau du peintre Paul Bodmer, met la femme suisse à la place d'honneur.

Les commerçants et toutes les personnes qui veulent soutenir cette action de propagande en faveur de notre économie nationale, réserveront bon accueil aux vendeurs d'affiches qui ont commencé leur tournée.

Ces affiches peuvent être obtenues, au prix de 2 fr. pièce, auprès des personnes désignées ci-après :

**Sarine** : Secrétariat de l'Association fribourgeoise du commerce de détail, Place de la Gare 39, Fribourg ;  
**Glâne** : M. E. Lugin, président de la Société des commerçants et artisans de la Glâne, Romont ;  
**Gruyère** : M. A. Barras, président de l'Association des commerçants gruyériens, Bulle ;  
**Broye** : M. A. Villerot, président de la Société des détaillants du district de la Broye, Estavayer-le-Lac.

## Pédale fribourgeoise, Fribourg

Voici les meilleurs résultats de la 8<sup>e</sup> course comptant pour le championnat interne (course dotée du challenge Hubert Delley, fleuriste) :

Parcours : Fribourg, Posieux, Farvagny, Le Bry, Posieux, Fribourg, soit environ 35 km. :  
1. Georges Schnarenberger, 59 min. 42 sec. ;  
2. Otto Stempfel, 1 h. 35 sec. ; 3. Charles Sporenberg, 1 h. 39 sec. ; 4. Fritz Dürr, 1 h. 1 min. 16 sec. ;  
5. Joseph Aebischer, 1 h. 1 min. 16 sec. ; 6. Franz Wicky, 1 h. 1 min. 44 sec. ; Gilbert Barras, 1 h. 2 min. 7 sec. ; 8. Erwin Unternährer, 1 h. 2 min. 49 sec. ; 9. Pacifique Bulliard, 1 h. 2 min. 50 sec. ;  
10. Alfred Bersier (crevaillon), 1 h. 3 min. 13 sec. Meilleur temps : Albert Schœni, Paul Steinmann, Jean Peissard, 52 min. 53 sec.  
Parcours : Fribourg, Posieux, Eshou, Posieux, Fribourg, soit environ 20 km. :

1. Arnold Schœni, 31 min. 9 sec. ; 2. Albert Schœni, 31 min. 13 sec. ; 3. Jean Peissard ; 4. Paul Steinmann ; 5. Gilbert Barras ; 6. Arnold Käser ; 7. Armand Spicher ; 8. Jean-Pierre Zurkinden ; 9. Alfred Bersier ; 10. Robert Steinmann ; 11. Albert Salvisberg.  
1<sup>er</sup> Cat. seniors : Albert Bersier ; 1<sup>er</sup> Cat. débutants : Arnold Käser ; 1<sup>er</sup> Cat. élite : Arnold Schœni.

## Joseph Kuhn, l'organiste-virtuose tchèque

Dimanche dernier, au sortir de la grand-messe, les fidèles de Saint-Nicolas eurent un avant-goût du prestigieux talent d'improvisateur-virtuose que possède le jeune maître du Conservatoire de Prague. Et les membres du chœur mixte furent émerveillés de le voir s'agiter sur l'immense console de nos orgues dont il fut bientôt en possession des secrets. C'est donc samedi soir, mercredi, 9 octobre, à 20 h. 15 précises, que le Tout-Fribourg l'entendra à son tour. Avant de dire un mot de son programme, félicitons ce grand artiste de mettre généreusement son talent au bénéfice de la restauration de nos orgues.

Le concert débutera par une œuvre d'un de ses compatriotes, contemporain de Bach, *Toccata et Fugue*, de Cernohorsky. Puis nous entendrons la *Pastorale*, de J.-S. Bach. De Liszt, le musicien tchèque par excellence, M. Kuhn exécutera la fugue sur le choral *Ad nos, ad salutarem*. Le maître français Guilman — qu'on apprécie particulièrement en Tchécoslovaquie — sera représenté par son *Invention* et *Marche funèbre* et *Chant séraphique*. De Max Reger : *Improvisation avec Pédale*, cadence de J. Kuhn. Enfin, le maître Joseph Kuhn terminera son programme par une *Toccata* de sa composition.

Il faudrait des colonnes pour reproduire les éloges de la presse des pays où s'est fait entendre l'artiste de Prague. Glanons rapidement quelques mots :

Presse de Tchécoslovaquie : Le *Ceské Slavo* dit qu'il s'est révélé un virtuose de son instrument, déjà en 1932, soit à 20 ans. Le *Prager Abenblatt* écrit le 18 novembre 1937 que l'organiste-virtuose Joseph Kuhn est maître de son instrument, d'une façon incomparable.

On a pu lire, avant la guerre, dans la presse de Roumanie que les incomparables moyens techniques dont dispose l'artiste, ainsi que sa présentation pleine de sensibilité ont permis aux œuvres des compositeurs de revivre (*Universul Bucaresti* 1938). Dès le début, nous devons l'avouer, notre attente a été dépassée, en ce qui concerne les moyens techniques raffinés que possède l'artiste, aussi bien que lorsqu'il s'agit de la grande sensibilité avec laquelle il sent l'œuvre interprétée (*Actiunea* 1938).

La presse d'Allemagne n'est pas moins élogieuse — nous sommes avant 1939. Le jeune maître n'a que 27-28 ans. Le critique musical Springer écrit : Une registration admirable, une des meilleures que j'aie jamais entendue. Une technique formidable, un improvisateur merveilleux ! Le *Linzer Volksblatt* du 22 septembre 1937 exalte sa technique de maître dans les compositions de Max Reger. Joseph Kuhn domine tous les passages en doubles notes à la pédale, même les plus difficiles. Il a montré un sens très vif de la registration pour l'emploi des trois orgues électriques réunies. Cet instrument est formé, en effet, de trois orgues à différente distance, comme à Einsiedeln, par exemple.

Enfin terminons, pour nous borner, par cette citation de la presse austro-hongroise lors du concert que donna le jeune maître de Prague sur l'orgue de Bruckner : Joseph Kuhn occupe, déjà dès son jeune âge, une place importante dans l'art de l'orgue. Une de ses meilleures qualités est qu'il n'emploie jamais une registration dense et lourde, faute assez commune des virtuoses de l'orgue. Son jeu est transparent jusqu'à la fin, les tons moyens ne se perdent pas (*Nepszava* 1938).

Ces citations, suffisent à attirer à Saint-Nicolas une foule d'auditeurs, avides d'entendre ce jeune maître qu'applaudiront ensuite les grands auditoires de Berne et de Zurich avant son départ pour l'Amérique où il est appelé l'an prochain. Fribourg aura eu l'honneur de l'admirer avant le nouveau monde et saura apprécier son geste désintéressé en faveur de nos orgues. H. T.

## Chronique judiciaire

### Des braconniers condamnés

Le tribunal de la Gruyère a condamné trois braconniers de la vallée de Charmey, l'un à 600 fr. d'amende, plus un mois de prison avec sursis, les deux autres à 300 fr. d'amende. Ils avaient tué un chamois femelle en période prohibée et avaient frappé le gendarme qui les avait découverts. Une indemnité civile de 300 fr. est allouée au policier lésé.

### MÉMENTO DE MARDI, 8 OCTOBRE

**Musée d'art et d'histoire (Université)** : Exposition de la section de Fribourg de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses.  
**Cinéma** : Capitole, Livio et Royal, séances à 20 h. 30.

## FOOTBALL

### Fribourg-Chaux-de-Fonds : 1-1

C'est devant la foule des grands jours, soit environ 2000 spectateurs, que s'est disputé dimanche ce match qui suscitait un légitime intérêt. Chaux-de-Fonds, qui avait gagné sans coup férir — ou presque — ses quatre premiers matches de la saison, avait pourtant quelques craintes pour son déplacement au Stade de St-Léonard et, à juste titre, comme on le verra par la suite. Les blancs et noirs, de leur côté, étaient bien décidés à faire oublier leur mauvaise partie fournie face au jeu grossier des Argoviens. Disons d'emblée que, si les phases de jeu classique y furent plutôt rares, l'ardeur à la lutte, en revanche, ne fléchit pas un instant et l'intérêt se maintint jusqu'au coup de sifflet final.

Chaux-de-Fonds alignait sa meilleure équipe formée des joueurs suivants, tous bien connus des sportifs : Béguin ; Lironi, Leschot ; Jacot, Calame, Erard ; Neury, Antenen, Amey, Kernen, Hermann. Lironi, qui faisait sa rentrée, donna du poids à la défense où ce fut pourtant Leschot qui brilla d'un éclat tout particulier.

La direction du jeu était assumée par M. Stuber, de Soleure, qui eut quelques décisions douteuses, mais qui, dans l'ensemble, se tira bien d'affaire. Il eut la tâche facilitée par la correction des deux équipes et si l'on dut regretter quelques accidents, on le doit à la fatalité, d'une part, et au mauvais état du terrain, de l'autre. En effet, à la 40<sup>e</sup> minute de la première mi-temps, Jacot — qui s'était cassé une jambe la saison dernière — se fit une fissure au même endroit en bottant le cuir alors qu'il était seul. Il dut donc sortir du terrain et les visiteurs terminèrent la partie à 10 hommes. Après la reprise, Krattinger se fit une entorse dans un des nombreux creux qui s'agrémentent le terrain. Il reprit sa place après s'être fait soigner, mais ne put donner ce qu'on attendait de lui.

Alors qu'on s'attendait à une démonstration de jeu académique avec des attaques bien construites de part et d'autre, on assista durant tout le match, mais spécialement en première mi-temps, à un jeu haché, avec des actions individuelles et où les tirs aux buts ne furent pas très nombreux. Sentant la force de l'adversaire, les joueurs des deux camps étaient nerveux et, tout en donnant le meilleur d'eux-mêmes, ne parvenaient pas à combiner intelligemment. Au début, les locaux furent plus agressifs et tirèrent trois « corners » consécutifs, mais sans résultat. Le jeu se stabilisa ensuite et les deux équipes se montrèrent de forces très égales. Béguin fut touché dans une rencontre, mais sans gravité et put continuer à défendre ses bois avec la maîtrise qu'on lui connaît. Rien ne fut marqué avant le repos.

A la reprise, Neury jouait en arrière et démontra une fois de plus qu'il est un aussi bon défenseur que dangereux attaquant. Cela n'empêcha pas Neuhaus de marquer superbement de la tête sur joli centre de Hartmann. Ce but concrétisait la pression des blancs et noirs qui, profitant de leur supériorité numérique, poussaient l'attaque. Plus tard, Neury reprit sa place en avant où il se dépensa sans compter pour combler le vide laissé par son camarade qui remplaçait Jacot au poste de demi-droit. On le voyait partout : à l'aile, au centre et même à gauche et les locaux avaient toutes les peines du monde à le contenir. Sur un coup franc, qui nous a paru injustifié, le blond international — Neury, pour ne pas le nommer — se saisit de la balle et marqua le but égalisateur, après une erreur de Thomet. Les visiteurs se cantonnèrent ensuite dans une défensive à outrance qui leur réussit, malgré les rudes assauts des locaux qui voulaient la victoire. Quelques belles occasions de marquer échouèrent de peu et le match se termina sur le résultat nul de 1 à 1.

Comme il fallait s'y attendre, les meilleurs chez les Chaux-de-Fonniers furent Amey, qui fléchit vers la fin, et surtout Neury, travailleur infatigable, qui constitua le plus sérieux danger pour la défense locale. Le reste de l'équipe est formé de jeunes qui n'ont que 16, 17 ou 18 ans, mais qui ont du talent et sont rapides. Ils ne tarderont pas à devenir de grands joueurs avec les conseils de leur entraîneur Sobotka.

L'équipe locale a fourni un bon match, bien que jouant trop nerveusement, comme son adversaire d'ailleurs. La défense et la ligne des demis furent les meilleurs compartiments de l'équipe. En avant, les tirs au but sont encore trop rares et manquent souvent de précision. Dans cette ligne, Neuhaus fut le plus dangereux et fut le seul à mettre réellement en péril les buts de Béguin. S'il ne constitue qu'un demi-succès, ce match nul doit néanmoins donner aux Fribourgeois confiance pour l'avenir, car il prouve qu'ils sont capables de tenir tête et même de battre les meilleures équipes du groupe. C. D.

Autres résultats intéressants le canton :  
Ire ligue : Etoile, Chaux-de-Fonds, Central I, 0-0.  
Ile ligue : F.-C. Fribourg II, Stade Payerne, 7-0 ; C. S. La Tour-de-Peilz, Broc, 6-1 ; Guin, Etoile Sportive de Malley, 2-7 ; Bulle, Orbe, 3-2.

Ile ligue : Avenches, Montagny, 0-1 ; Bulle II, Portalan, 4-1 ; Central III, Fribourg III a, 1-3 ; Fribourg III b, Richemont, 2-5 ; Granges-Marnand, Estavayer, 4-4.

Ive ligue : Romont II, Bulle III, 3-1 ; Semsales, Broc II, 4-6 ; Gruyères, La Tour-de-Trême, 3-4 ; Villerueve, Murist, 7-2 ; Payerne II a, Corcelles, 8-0 ; Montagny II, Estavayer II, 2-1 ; Avenches II, Saint-Aubin, 3-1 ; Delley, Morat, 4-3 ; Beaugard, Guin II, 1-0 ; Central IV, Marly, 2-1 ; Tavel, Rosé, 8-0 ; Villars-sur-Glâne, Misery, 5-2 ; Bussy, Payerne II b, 3-2.

Juniors A : Romont, Beaugard, 9-1 ; Richemont, Central, renvoyé.

B : Worb, Fribourg a, renvoyé.

## Rectification concernant la validation de coupons en blanc

Dans le communiqué paru dans la presse du 7 octobre au sujet de la validation de coupons en blanc pour du fromage en octobre, les lettres C et K ont été malheureusement interverties. Il y a lieu de rectifier comme suit :

Les coupons en blanc C 10 et CK 10 ne sont valables que pour 50 points chacun de fromage 1/4 gras ou maigre, ainsi que pour du fromage à pâte molle et les coupons K 10 et KK 10 donnent droit, comme le mois dernier, à 100 points chacun de fromage 1/4 gras ou maigre.

## A la Foire aux provisions

Le dernier jour de la Foire aux provisions s'est levé avec le souvenir réconfortant des deux journées précédentes, qui virent affluer un nombre considérable de visiteurs, puisque le total des entrées de samedi et de dimanche approchait des dix mille. De plus, des hôtes de marque tirèrent à apporter le précieux témoignage de leur présence. Ce fut tout d'abord Son Exc. Mgr Charrière, qui s'intéressa avec une paternelle sollicitude aux progrès tant techniques que spirituels de notre canton. De son côté, la Commune de Fribourg nous envoyait, après bien d'autres délégations, sa commission du gaz. Mentionnons encore, pour la journée de samedi, un groupe de syndics romands, qui feront certainement profiter leurs communes des innovations qu'ils ont admirées.

Quant à dimanche, on nota la présence, une nouvelle fois, de Radio-Lausanne, avec M. Bonardelly, qui complétait ainsi, hors des programmes officiels, son reportage sur la course Morat-Fribourg. Les aviculteurs fribourgeois, qui avaient hier leur réunion à Fribourg, trouvaient, de leur côté, qu'une visite à notre Foire parachevait fort bien leur discussion. D'autres groupes enfin scellèrent au long des stands leur amitié : ce furent l'amicale de la 21 et les contemporains de 1901. Félicitons, pour terminer, la *Concordia*, qui, sous la remarquable direction de M. Godard, anima l'entrée de notre marché d'un brillant concert.

Hier soir, à 7 heures, la Foire aux provisions a été officiellement terminée. Les exposants ont commencé le démontage des stands. Un brin de mélancolie planera sur les locaux. Elle sera achevée, la symphonie des fleurs que les maîtres jardiniers fribourgeois ont jouée pour nous. Elle a mis de la poésie à l'entrée et dans la grande halle et fut vivement appréciée par les visiteurs et les spécialistes dont l'un d'eux nous affirma que notre décoration florale valait celles des grandes expositions horticoles de la Suisse.

## RADIO

### Mercredi 9 octobre

**Radio-Suisse romande** : 10 h. 10, *Emission radio-scolaire* : Pompéi, reportage inactuel de Samuel Chevallier. 11 h., *Les refrains que vous aimez*. 11 h. 30, *Genève vous parle* : Visage du passé. 11 h. 45, *Le disque que vous n'avez pas* ! 12 h. 30, *Le rail, la route, les ailes*. 13 h. 25, *En écoutant les beaux disques* : petits feuillets d'histoire. 18 h., *Au rendez-vous des benjamins*. 18 h. 45, *Reflets d'ici et d'ailleurs*. 19 h. 25, *La situation internationale*. 20 h. 5, *Poètes à vos lyres* ! 20 h. 30, Robert Casadesu, pianiste, et l'Orchestre de la Suisse romande. 22 h. 40, *Reflets de la vie universitaire en Suisse et à l'étranger* : le Congrès mondial des étudiants à Prague.

**Radio-Suisse allemande** : 12 h. 15, *Nouveaux disques*. 12 h. 40, *Musique variée*. 13 h. 25, *Nouveaux livres* : *Papst und Kaiser im Dorf* (H. Federer). 13 h. 30, *Variations de la Sonate à Kreutzer* (Beethoven). 17 h., *Sixième symphonie* en la majeur (A. Bruckner). 18 h. 35, *Causerie musicale* : *Was will das Chiropraktik* ? 19 h. 40, *Echo du temps*. Ouverture de Sophocle : *Oedipe-Roi*. 22 h. 5, *Chants et chœurs russes*.

**L'usure de la voiture et des pneumatiques croît avec le carré de la vitesse.**

## Le carrefour de la Belle-Agnès

par JEAN MAULÈRE

### DEUXIÈME PARTIE

#### XVI

Sur le divan où achevait de se guérir son entorse, moins grave qu'on n'avait pu le craindre tout d'abord, Geneviève s'abandonnait à des réflexions mélancoliques : qui donc aurait cru que Colette tenait au château une place si importante ? Son absence y laissait un vide que rien ne parvenait à combler.

Ginette eût trouvé doux de se confier à un cœur ami, mais ce qui peut se chuchoter à l'oreille est impossible à écrire. Malgré son affectueuse nature, Simone ne pouvait prétendre à l'emploi de confidente, pas plus que sa pétulance ne parvenait à tenir au château la place occupée par l'active sagesse de leur cousine.

Pourquoi donc M. de Nollays avait-il laissé partir l'amie de ses filles ? Geneviève avait surpris le regard impératif jeté par son père à René au moment du départ ; elle en demeurait attristée et déçue. Il lui semblait inadmissible que le colonel n'eût pas encouragé le jeune homme si visiblement disposé à donner son cœur à Colette. Cela aurait été si simple ! Ainsi la compagne chérie devenait une vraie sœur, tous étaient heureux...

Mais qui donc approche ? Geneviève écoute,

tourne la tête... et rien n'existe plus : Jacques Lemaignan paraît.

Il arrive, escorté du colonel. Traversant la forêt, il a cueilli des branches d'alizier déjà touchées, en cette mi-septembre, par le pinceau de l'automne ; c'est une gerbe cuivrée tachée d'or, de sang et de rouille, merveilleusement composée, symphonie de tons chauds qui arrache à Geneviève une exclamation joyeuse :

— Admirable ! Vous avez trouvé cela dans nos bois ?

— Sur mon chemin, Mademoiselle, en venant prendre de vos nouvelles. J'ai pensé que M. de Nollays me permettrait de vous offrir ces quelques branches cueillies au hasard...

— Il permet, assura gaiement le colonel. Ce hasard eut la main singulièrement heureuse ! Qu'en dites-vous, Monique ? Songez à l'effet de ces feuillages dorés dans un vieux vase de Dinant !

Mme de Nollays consent à déclarer, sans enthousiasme, que l'harmonie en est heureuse. Elle élève à peine les yeux du livre qui l'absorbe, même elle ne songe pas à offrir un siège au jeune homme. Le colonel s'empresse de réparer cet oubli : il a remarqué que la présence de ce garçon, sympathique au demeurant, anime délicieusement les jeux un peu pâles de Geneviève.

— Monique, hasarde M. de Nollays, si vous faisiez servir le goûter sous les arbres ? Je gage qu'une citronnade glacée ne déplairait pas à notre ami !

Notre ami ! la baronne se redresse, à croire qu'elle a posé la main sur un aspic : ingrate madame, avez-vous donc oublié, déjà, que cet

artiste-ci a sauvé la vie de votre fille, un jour d'imprudence chevauchée ?

La baronne, s'il faut tout dire, s'en souvient quelque peu, mais elle craint que Geneviève ne se le rappelle beaucoup trop... Elle a cru discerner chez la jeune fille les indices d'un intérêt puissamment éveillé ! Oh ! des riens, qu'une mère en éveil est seule capable de remarquer.

Cependant, le désir de son mari est précis, elle se met en devoir d'y accéder. M. de Nollays s'informe près de son hôte :

— Vous avez un tableau en train ?

— Une Sainte Famille, je crois, suggère Geneviève.

L'artiste sourit à la jeune fille : elle n'a pas oublié la conversation de l'autre jour... Il explique gaiement :

— Ce panneau est terminé, j'ai entrepris la muraille opposée... une Sainte Cécile.

— Oh ! le joli sujet ! Il paraît qu'elle était fort belle, la patronne de la musique.

Volontiers, Jacques aurait répondu à la jeune fille : « Elle vous ressemblait. » Mais, outre que l'artiste était tenu de respecter le type de la sainte Cécile classique, l'attitude guindée de la baronne n'engageait nullement à prendre semblable liberté ; il se cantonna donc dans les attributs de la sainte.

— Vous aimez la musique, cela se devine, intervient le colonel.

— On ne saurait nier qu'elle tient une place de tout premier ordre dans l'universelle harmonie.

Il n'en fallait pas tant pour que Geneviève s'épanouît. Dès lors, l'entretien prit un tour

relativement intime. Jacques évoqua la vieille étude de Me Lemaignan accrochée au coteau d'Amhoise, et décauvrant une vue si merveilleuse que les tentatives du garçonnet pour la fixer sur ses cahiers d'école avaient décidé de la carrière de l'homme. Il avoua qu'il détestait le monde et confia qu'à proportion il aimait la nature.

Monique, servant le goûter parmi des tintements un peu nerveux de cristaux et d'argenteries, prenait à la conversation le minimum de part ; le mot qui, par-ci par là, tombait de ses lèvres, était correct, précis, glacial.

Si délicate que se montrât Geneviève, si cordial que fût le colonel, la froideur de la baronne pesait sur l'entretien. L'arrivée d'un groupe de visiteuses, rires jeunes, toilettes claires, jaillies d'une couple d'autos étincelantes comme des jouets, sonna pour Lemaignan le moment de la retraite.

Empressée, affairée autour des arrivantes, Mme de Nollays... oublia d'inviter Jacques à reprendre bientôt le chemin des Trois-Tourelles. Mais, ayant lu une prière aux prunelles bleues de Geneviève, le colonel qui, décidément, estimait cet artiste, répara l'omission de sa femme : — Nous serons toujours heureux de vous recevoir... et je vous montrerai mon plan en relief.

(A suivre.)

Editeur-Imprimeur : Imprimerie St-Paul, Fribourg.  
Directeur du journal : Abbé Louis Grillet.  
Secrétaire de la Rédaction : Joseph Verdon.  
Rédacteurs :  
Edouard Collomb, Joseph Verdon, Henri Schubiger,  
Responsable de la partie des annonces : Publicitas S.A.,  
Succursale de Fribourg.

**Chez les armaillis de la Gruyère**

On nous écrit :  
En 1921, alors que la campagne, et spécialement les éleveurs et leurs fidèles seconds, les armaillis, connaissaient les dangers d'une crise et voyaient la menace de la désertion des alpages, une poignée de vaillants Gruyériens fondaient, à Bulle, la Société des Armaillis de la Gruyère. On prédisait alors une vie brève à ce jeune groupement qui n'avait qu'un souci, celui de grouper tous les armaillis, et qu'un idéal, celui de cultiver l'amour des traditions et de la patrie. Fort heureusement, les prophètes de malheur se trompaient, car la Société vit accourir dans son sein un nombre toujours plus grand de membres dont la fidélité se résume par une phrase lapidaire : On ne quitte la société qu'à sa mort.

Dimanche soir dernier, cette magnifique phalange fêta son premier jubilé. Vingt-cinq ans d'activité et de développement. Vingt-cinq ans au cours desquels les armaillis se réunirent régulièrement pour fraterniser et chanter le pays dans sa langue propre, le patois. Le culte des traditions, le port du bredzon fleuri de la « belle étoile », le goût de l'indépendance, la fierté de son métier, le maintien de cette hospitalité qui rend le chalet si accueillant à ses hôtes passagers furent le thème de leurs discussions. On développa l'amour du pays, non seulement du district et du canton, mais de toute la Suisse en organisant des voyages dans les sites les plus pittoresques et les plus attachants. Patriotes et croyants, nos armaillis firent, pendant la guerre, tout leur devoir aussi bien sous le gris-vert qu'en bredzon. Ils avaient donc le droit de fêter ce premier jubilé avec entrain et enthousiasme. La soirée qu'ils avaient organisée se déroula donc dans une atmosphère des plus cordiales et des plus sympathiques.

A 20 h., la grande salle de l'Hôtel de Ville accueillait les armaillis venus d'un peu partout. Un menu des plus soignés, arrosé de vins généreux, leur fut servi avec empressement par M. et Mme Félix Sudan, tenancier, et leur personnel.

La scène de l'Hôtel de Ville avait été fort ingénieusement ornée de superbes « chenilles et toupins » au collier brodé.

La partie oratoire fut habilement et joyeusement menée par M. Ed. Masset, qui donna la parole à M. Charles Gapany, président, à M. le Curé de Bulle, à M. Auguste Murith, président de la Fédération laitière, Zone de la montagne, parrain du drapeau de la Société, à M. Jean Oberson, préfet a. i. de la Gruyère, à M. Gustave Dupasquier, président de la Société fribourgeoise d'Economie alpestre, marraine du drapeau, à M. Deillon, conseiller communal, qui offrit les vins d'honneur de la ville, à M. Elie Bussard, président de l'AGCC, à M. Henri Naef, vice-président de la Fédération suisse des costumes et coutumes, à MM. Zaugg, président de l'Inter-sociétés de Bulle, à Mme Rose Yans, secrétaire de la Fédération fribourgeoise du Costume et des Coutumes, à M. Pierre Glasson, conseiller communal, à M. Gérard Glasson, pour la presse, à MM. Stéphan Demierre, Jacques Charrière et Raymond Dupasquier.

Les discours furent entrecoupés de charmantes productions par un orchestre champêtre et par des chanteurs qui nous firent entendre de vieux refrains patois. Puis, sous la direction de M. Charles Gapany, qui fut proclamé président d'honneur, le comité distribua à chaque vétérans un superbe diplôme dessiné par M. S. Demierre. Furent acclamés vétérans MM. Jean Bapst, La Tour-de-Trême; Alois Boschung, Bulle; Joseph Buchs, La Tour-de-Trême; Richard Buchs, Bulle; Léon Chollet, Vaulruz; Firmin Dey, Marsens; Raymond Dupasquier, Bulle; Charles Gapany, Bulle; François Gaillard, Bulle; Louis Gremaud, Vaulruz; Joseph Maradan, Pont-la-Ville; Casimir Morand, Bulle; Xavier Morand, Bulle; Paul Moret, Vuadens; Ernest Moura, Vaulruz; Bernard Piller, Echarlens; Napoléon Remy, Broc; Louis Rouiller, Vaulruz; Joseph Schmidt, Bulle; Joseph Seydoux, Vaulruz; Ernest Sciboz, Treyvaux; Benoît Yerly, Rueyres-Treyfayes; Joseph Yerly, La Roche.

Ad multos annos! Sch.

**Les lettres et les arts**

Le succès suisse à Cannes

La Chambre suisse du cinéma communique :  
« La Suisse vient d'obtenir un succès remarquable au Festival international du film à Cannes. Le film *La dernière chance*, réalisé par Praesens-Film, à Zurich, a obtenu le grand-prix du festival et le documentaire *Lucerne* (Gloria-Film) est classé deuxième, parmi 14 courts métrages de cette catégorie. Le scénario de *La dernière chance*, travail de M. Richard Schweizer, a obtenu, en outre, la deuxième place, parmi 45 autres. »

(On regrettera que la Chambre suisse du cinéma, qui a l'air si satisfaite du travail des autres, n'ait pas envoyé à Cannes le film magnifique de Duvanel, *Le Rhône*, dont parlait naguère, ici-même, notre collaborateur Ondine.)

**A l'Académie française**

L'Académie française a fixé les dates des prochaines réceptions sous la Coupole. Le 17 octobre, M. de Chambrun sera reçu par M. André Chaumeix; le 7 novembre, M. Jules Romains par M. Georges Duhamel; le 28 novembre, M. d'Harcourt par Mgr Grenté et le 12 décembre, M. Jean Tharaud par M. Louis Madelin.

Elle a fixé, en outre, au 19 décembre, sa séance des prix de vertu. C'est ce jour-là que seront rendus publics les noms des lauréats des diverses fondations pour familles nombreuses, notamment des prix Cognac-Jay.

Le 24 octobre, elle procédera à l'élection des succes-

seurs de Joseph de Pesquidoux et d'Abel Hermant. Les candidats à ces deux fauteuils sont : au premier, MM. Maurice Genevoix, Jean Rivain et Casanova, et, au second, MM. Marius Leblond, Albert Dauzat, René Peter, Etienne Gilson et Alfred Péreire.

Enfin, l'Académie a délégué M. Claude Farrère pour parler en son nom à la séance publique annuelle des cinq Académies, le 25 octobre prochain. Il a choisi pour sujet : *Marins littérateurs*

**CHRONIQUE MUSICALE**

Concert des ensembles Kælin

Le *Joli chœur de Bercher* ne sera pas éphémère. Il survit à la mobilisation, malgré l'éloignement et la dispersion de ses membres, surtout de ses membres masculins. Chacun s'en réjouit, car M. le capitaine-aumônier Kælin, redevenu avec la paix M. l'abbé Kælin, est un musicien de valeur, qui a su renouveler complètement le chant populaire, en le rendant intéressant et artistique au plus haut chef.

Que M. l'abbé Kælin soit dans la bonne voie, le succès prodigieux de ses concerts le prouve surabondamment. L'*Aula* de l'Université a été comble, dimanche après midi et soir.

Après un chœur introductif, saluant la démobilisation, sur un mode spirituel, le *Joli chœur de Bercher* a donné quelques airs de compositeurs suisses connus. Mais on attendait avec impatience les compositions et les arrangements de M. Kælin lui-même. Cette musique se distingue par une harmonisation infiniment variée, des modulations audacieuses mais jamais heurtées, une originalité de rythme particulièrement séduisante, enfin une manière toute nouvelle de traiter les voix. C'est une combinaison judicieuse et délicate de la musique vocale et de la musique instrumentale. Citons parmi les numéros les plus réussis : *Sur le pont du nord*, allégorie sur les enfants obstinés et par transposition sur le *Joli chœur de Bercher*, *Le rosier blanc*, légende médiévale modernisée musicalement avec beaucoup de goût, *Dis oui, ma bonne amie*, élégie délicate et troublante, enfin *Gentil coquelicot* où la verve et l'imagination de l'auteur se sont dépensées pour habiller la naïveté et la monotonie de la chanson primitive, qui a servi de thème d'inspiration; enfin, après l'entracte, les souvenirs de la guerre et notamment le splendide *Alleluia* du retour des prisonniers, chanté pour la première fois à Annecy et Chambéry et qui a laissé un inoubliable souvenir.

Le *Quatuor Kælin* n'est pas, comme le *Joli chœur*, lié étroitement à la mobilisation. Il est de 1933, a donné tant d'auditions, à tellement d'endroits différents, qu'on peut parler de ses exécutants et non seulement de M. Kælin, comme de véritables professionnels. Avec son Quatuor, M. Kælin a également tenté de renouveler la chanson populaire, par exemple *Sur la route d'Estavayer*, bien que les mots infiniment répétés « la pipe à la g... » ne soient pas précisément d'un goût parfait. Les meilleurs numéros sont toujours les souvenirs de mobilisation, telle cette chanson de la I/14 et de son capitaine-avocat, avec les imitations de fanfare et de tambour, équivalent des cloches si bien imitées par le *Joli Chœur de Bercher*. Innovation, le Quatuor Kælin était accompagné au piano avec distinction et discrétion par Mme Rose Huwiler.

Enfin la grande nouveauté était le quintette *Cinq derrière un piano*, tenant davantage du music-hall que de la salle de concert. Les chanteurs étaient en habit; ils étaient éclairés par des projecteurs à plusieurs couleurs. Ils mimaient des histoires d'animaux : castor, tortue, boa. Ils se répétaient peut-être un peu trop, mais à coup sûr il s'agit d'une production puissamment originale, de goût excellent, avec une profusion de quiproquos, d'allusions et de traits infiniment divertissants. Il y a un cinquième personnage, c'est le piano, tenu magistralement par M. l'abbé Kælin.

La manifestation, qui était honorée de la présence du général Guisan, sous le patronage duquel le concert était placé, et de M. le conseiller d'Etat Corboz, se termina tard dans la soirée, après qu'une série de bis eût été donnée et que toutes les dames du *Joli Chœur* eussent été fleuries.

**LES HORAIRES**

L'*Horaires suisse « Bürkli »*, qui vient de paraître dans sa 216<sup>e</sup> édition, est surtout apprécié par les « connaisseurs » qui voyagent beaucoup. La nouvelle reliure de cet horaire préféré pour son format commode a fait ses preuves et résiste même à un emploi intense — avantage de plus à côté de ceux qui caractérisent déjà le *Bürkli* : possibilité d'obtenir sûrement et très rapidement le renseignement voulu (grâce aux lignes-repères transversales), condition primordiale d'un bon horaire; nombreuses indications indispensables de correspondances; contenu des plus complets, entièrement adapté aux besoins concrets de qui voyage; impression soignée, très lisible, et enfin, une rédaction qui en fait un auxiliaire absolument sûr, jouissant depuis plus de 90 ans de la confiance bien justifiée du public voyageur.

Buvez ce Bellardi et n'ayez nul trac, Buvez en même deux, le train vous attendra.



**BELLARDI**  
Vermouth  
POUR LA SUISSE: PRODUITS BELLARDI S.A. BERNE

**LES SPORTS**

**LE HOLLANDAIS DERCKSEN CHAMPION DU MONDE**

On se souvient que, cet été, la finale du championnat du monde entre le Français Senftleben et le Hollandais Dercksen avait dû être annulée en raison d'une chute du Français au début du « sprint » final. Senftleben avait eu un délai pour rencontrer le Hollandais sur cette même piste de Zurich.

Le match devait se disputer dimanche, mais le temps a provoqué le renvoi de cette compétition à hier matin, à Zurich. Voici les résultats :

Première manche : 1. Dercksen; 2. Senftleben, à trois longueurs.

Deuxième manche : 1. Dercksen; 2. Senftleben à trois longueurs.

Il faut reconnaître que le Hollandais a eu quelque peu de chance. Le Français avait eu une clavicle brisée, et, dans ces conditions, son adversaire avait la partie belle.

**Les classements du football suisse**

Ligue nationale A :

	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Points
Lausanne	5	4	1	0	9
Lugano	5	3	2	0	8
Bienne	5	3	1	1	7
Granges	5	3	1	1	7
Bâle	5	3	0	2	6
Servette	5	3	0	2	6
Cantonal	5	1	3	1	5
Grasshoppers	5	2	1	2	5
Locarno	5	2	0	3	4
Berne	5	1	1	3	3
Bellinzone	5	1	1	3	3
Young-Boys	5	1	1	3	3
Young-Fellows	5	0	2	3	2
Urania	5	0	2	3	2

Ligue nationale B :

Chaux-de-Fonds	5	4	1	0	9
Aarau	5	4	1	0	9
Zurich	4	4	0	0	8
International	5	4	0	1	8
Thoune	5	2	2	1	6
Lucerne	4	2	1	1	5
Saint-Gall	5	2	1	2	5
Schaffhouse	4	2	1	1	5
Fribourg	4	0	3	1	3
Brühl	5	1	1	3	3
Nordstern	5	1	1	3	3
Red-Star	5	1	0	4	2
Zoug	5	0	0	5	0
Helvétia	5	0	0	5	0

Première ligue :

1. Vevey	3	3	0	0	6
2. Montreux	5	2	2	1	6
3. Stade Lausanne	4	2	1	1	5
4. Le Locle	4	2	1	1	5
5. Nyon	4	2	1	1	5
6. Central	4	1	2	1	4
7. Renens	4	1	2	1	4
8. Sierre	4	1	1	2	3
9. Racing	4	1	1	2	3
10. Concordia	4	1	1	2	3
11. Gardy	3	1	0	2	2
12. Etoile	5	0	2	3	2

Résultats du Sport-Toto : 1, x, 2, 1, 1, 1, x, x, 1, 1, 1.

Somme réservée à chacun des trois premiers rangs : 43.213 fr. ; au prix de consolation : 5000 fr.  
Au premier rang : 21 gagnants à 12 points : chacun reçoit 2295 fr. 85 ; au deuxième rang : 419 gagnants à 11 points ; chacun reçoit 115 fr. 05 ; au troisième rang : 4579 gagnants à 10 points ; chacun reçoit 10 fr. 50. Prix de consolation (comprenant les concours numéros 1, 2, 3, 4) : 962 gagnants à 35 points ; chacun reçoit 5 fr. 20.

**Après la condamnation de Bellinzone**

A propos des peines sévères infligées à Bellinzone, nous avons dit, tout en louant le fait qu'on sévisse contre ceux qui enfreignent les statuts en vigueur, qu'il s'agirait peut-être aussi de modifier le régime des transferts dont tant de monde se plaint et qui, partant d'une louable intention, tend à « scléroser » le football suisse. Nous avons fait remarquer, en outre, que de telles décisions frappant tout un club — pourquoi ne pas s'en prendre aux seuls dirigeants — finiront pas fausser la compétition. Les trois clubs qui devaient rencontrer prochainement Bellinzone chez lui seront, en effet, nettement avantagés. Au reste, on a fait remarquer que, en fin de compte, le joueur Hasler n'a rien reçu et qu'il n'a jamais joué avec Bellinzone. Il est certes bien de vouloir sévir ; encore faut-il le faire à bon escient ! Le mieux serait, encore une fois, de revoir tout le système des transferts.

**Une démission**

Ce n'est pas sans étonnement qu'on vient d'apprendre la retraite de M. Fritz Steinhäuser, membre du comité central du SRB et président de la commission sportive de la Fédération cycliste de Suisse allemande. M. Steinhäuser qui, au cours de sa longue carrière de dirigeant, a fait un très gros travail pour le développement du cyclisme helvétique avait été critiqué assez vivement lors du Tour de Suisse. Il est probable que ces attaques n'auront pas été étrangères à sa décision. En attendant la nomination de son successeur, c'est M. Carl Senn qui assume, par intérim, la présidence de la commission sportive du SRB.

**Le tour du canton de Genève**

Voici le classement de cette épreuve, disputée dimanche :

1. H. Ludin, Binningen, 2 h. 37 min. 40 sec. ;
2. A. Guillot, Genève, 2 h. 37 min. 45 sec. ;
3. H. Mainy, Paris, 2 h. 38 min. 6 sec. ;
4. W. Diringer, Binningen, 2 h. 38 min. 27 sec. ;
5. Henri Aubry, Paris, 2 h. 41 min. 48 sec. ;
6. Gilbert Perrenoud, Genève ;
7. J. Perrin, Genève ;
8. H. Prain, Genève ;
9. H. Freivogel, Genève ;
10. C. Vervialle, Paris.

**Le critérium de Lugano**

Voici le classement de ce critérium disputé sur 100 km. :

1. Fausto Coppi, Italie, 64 points, 2 h. 34 min. 18 sec. ;
2. Martino, France, 40 p. ;
3. Gottfried Weilenmann, Zurich, 27 ;
4. Croci-Torti, Stabio, 18 ;
5. Huser, Schaffhouse, 9 ;
6. Kurt Zaugg, Zurich, 3 ;
7. van Brock, Belgique, 0 ;
- à un tour : 8. Leoni, Italie, 39 p. ;
9. Okkers, Belgique, 19 ;
10. Lang, Lausanne, 9.

**Un nouveau record du monde de tir**

Le championnat suisse à l'arme de petit calibre s'est disputé dimanche au stand de l'Albisgrütli, à Zurich. Il comportait, pour chacun des participants, le tir de 120 cartouches, dont 40 dans chacune des trois positions, sur cible à 10 points.  
Otto Horber, de Zurich, remporta la première place du classement général, établissant un nouveau record mondial dans la position à genou, avec 396 points.

Ont été désignés comme champions de position : Robert Burchler, Zurich, debout, 371 points ; Otto Horber, Zurich, à genou, 396 p., et Charles Zerkiebel, Zurich, couché, 396 p.

Voici le classement général : 1. Horber, Zurich, 1160 points ; 2. Burchler, Zurich, 1155 ; 3. Reich, Zurich, 1152 ; 4. Schlapbach, Steffisbourg, 1149 ; 5. A. Schwarz, Zurich, 1136 ; 6. Imhof, Munchwiler, 1129 ; 7. Ciocco, Zurich, 1129 ; 8. Tellenbach, Olten, 1128 ; 9. Elenz, Zurich, 1128 ; 10. Bachofner, Zurich, 1125 p.



**Les Sœurs du Bon-Secours de Troyes**

ont la pénible douleur de faire part de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de leur chère

**Sœur Sébastien**

que Dieu a rappelée à Lui le 8 octobre.  
L'office d'enterrement sera célébré à l'église de Saint-Pierre, jeudi, 10 octobre, à 9 heures.  
Départ du domicile mortuaire : Avenue du Moléson 17, à 8 h. 45.  
Le présent avis tient lieu de faire-part.



Madame Bernard Fasel-Brulhardt, à Fribourg ; Monsieur et Madame Edmond Fasel-Garnier, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ; Monsieur Albert Jeanprêtre, à Corcelles (J. B.) ; Monsieur et Madame Ernest Jeanprêtre, leurs enfants et petits-enfants, à Corcelles (J. B.) ; Monsieur et Madame Emile Jeanprêtre et leurs enfants, à Corcelles ; Monsieur et Madame Fritz Jeanprêtre et leurs enfants, à Corcelles ; Mademoiselle Marie Fasel, à Tavel ; Les familles Pierre Lottaz, à Vernon (France), et Edouard Lottaz-Tissot, à Fribourg, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Bernard Fasel**

surveillant du Cimetière

leur bien cher époux, frère, beau-frère, oncle, neveu et parent, pieusement décédé le 7 octobre, à l'âge de 42 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré à la cathédrale de Saint-Nicolas, jeudi, 10 octobre, à 8 h. 30.

Départ du domicile mortuaire : Saint-Léonard, à 8 heures.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.



Les frères Lucien, Gustave et René Sonney, à Saint-Martin ;

Madame et Monsieur Edmond Pfulg-Sonney, au Jordil ;

Madame et Monsieur Amédée Currat, à Châtel-Saint-Denis ;

Monsieur et Madame Jean Vuagniaux et leurs enfants, à Saint-Martin ;

Mademoiselle Emma Vuagniaux, à Saint-Martin ;

Madame Veuve Léon Pache et ses filles, à Promasens ;

Mademoiselle Marie Dévaud, à Promasens ;

Les enfants Andrey-Vuagniaux, à Lausanne, ainsi que toutes les familles parentes, ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Mademoiselle Cécile VUAGNIAUX**

leur très chère tante et sœur, décédée à Saint-Martin, le 7 octobre, dans sa 53<sup>e</sup> année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu à Saint-Martin, mercredi, 9 octobre, à 10 heures.

Priez pour elle



**La Cécillienne d'Ecuvillens-Posteux**

a le regret de faire part du décès de son cher membre passif

**Monsieur Louis RIDOUX**

L'enterrement a eu lieu ce matin, à Courtion.

**ON DEMANDE**  
**JEUNE HOMME**  
libéré des écoles, pour commissions et travaux de maison. Entrée tout de suite.  
S'adresser au FAISAN DORÉ, Rue du Tir 15, Fribourg. 18573



Madame Veuve Antoine Sauser-Reichlen, à Fribourg ;  
Monsieur et Madame Paul Robert-Sauser et leur fils, à Fribourg ;  
Mademoiselle Marthe-Marie Sauser, à Berne ;  
Mademoiselle Michèle Sauser, à Fribourg ;  
Les familles Sauser, Girard-Sauser, Muriset-Sauser ; Heim-Perriard-Sauser, au Landeron et à Fribourg ;  
Les familles Siegrist-Reichlen ; Bulliard-Reichlen, Reichlen, à Lucerne, Fribourg et Lausanne, et les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

## Monsieur Robert Sauser

leur cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé accidentellement le 6 octobre, à l'âge de 29 ans, muni des secours de la religion.

L'office d'enterrement sera célébré à l'église de Saint-Pierre, mercredi, 9 octobre, à 8 heures 30

Départ du domicile mortuaire : Rue de Romont 21, à 8 heures 15.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur et Madame Emile Hess-Riedo et leurs enfants ;  
Mademoiselle Martha Hess ;  
Monsieur et Madame Louis Hess-Schaller ;  
Monsieur Jakob Hess, ainsi que les nombreuses familles parentes, ont la très grande douleur de faire part du décès de

## Monsieur Jules HESS

leur très cher père, grand-père, beau-père et oncle, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 72<sup>e</sup> année.

L'enterrement aura lieu mardi, 8 octobre, à 12 h. 45.

Départ de la maison mortuaire : Place Petit-Saint-Jean 49, Fribourg.

Culte à 12 h. 30.



La Société de musique d'Ecuvillens-Posieux

a la douleur de faire part du décès de

## Monsieur Louis RIDOUX

membre passif

L'enterrement a eu lieu ce matin, à Courtion.



L'office de septième pour le repos de l'âme de

Monsieur le professeur

## Ignace MOSCICKI

ancien président de Pologne,  
ancien professeur adjoint  
de l'Université de Fribourg

décédé le 2 octobre, à Versoix, près Genève, aura lieu à la Chapelle de l'Université, le 9 octobre, à 9 h. 15.

Monsieur Raphaël Monney et ses enfants, à Corpataux, Madame Vve Joséphine Clerc et ses enfants, très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de la mort de leur chère épouse, mère, fille et sœur,

## Madame Louise MONNEY

remercient M. le Curé de Corpataux, le Conseil communal, les Sociétés de chant et de musique, le Syndicat du petit bétail, la Société de laiterie de Corpataux, le Syndicat bovin de Grangeneuve, MM. Nordmann-Bloch, des magasins « Aux Trois Tours » et « Ville de Paris », à Fribourg, M. Coyetaux, à Lausanne, MM. Egger et Cie, Langenthal, M. Hercule Gentinetta, à Salavaux, MM. Balit et Cie, à Nyon, MM. Gras et Cie, à Genève, MM. Eigenmann S. A., à Fribourg, Mesdames les Ouvrières-chemisières de Corpataux et environs, ainsi que la population de la paroisse de Corpataux-Magnedens et toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Dans l'impossibilité de répondre personnellement aux nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du deuil qui vient de la frapper, la famille de Madame Louis PURY prie tous ceux qui l'ont entourée de leur message et de leur présence de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Imprimerie St-Paul, Fribourg  
FAIRE-PART



La Société suisse des voyageurs de commerce  
section de Fribourg

fait part du décès de

## Monsieur Robert SAUSER

son cher et regretté membre actif

Les funérailles auront lieu mercredi, 9 octobre, à 8 h. 30, à l'église de Saint-Pierre.



La Société de tir de la Ville de Fribourg

fait part du décès de

## Monsieur Robert SAUSER

membre actif

Les tireurs sont priés d'assister aux obsèques qui auront lieu mercredi, 9 octobre, à 8 h. 30, à l'église de Saint-Pierre.



La Vénérable Abbaye des maçons  
Confrérie de Saint-Théodule

fait part du décès de

## Monsieur Robert SAUSER

leur regretté confrère

L'enterrement aura lieu mercredi, 9 octobre, à 8 h. 30, à l'église de Saint-Pierre.



La Société d'escrime de Fribourg

a la douleur d'informer ses membres du décès de leur cher camarade et membre actif

## Monsieur Robert SAUSER

Les membres de la société sont priés d'assister aux obsèques, qui auront lieu mercredi, 9 octobre, à 8 h. 30, à l'église de Saint-Pierre.



La Maison V. BARON, Manufacture de bretelles,  
à Genève,

fait part du décès de son dévoué collaborateur et ami,

## Monsieur Robert SAUSER

son représentant pendant de nombreuses années, décédé accidentellement le 6 octobre, à l'âge de 29 ans.

TRANSPORTS FUNEBRES

## A. MURITH

Tél. 2.31.43 Fribourg, Rue de Romont

**RADIOS**  
NOUVEAUX MODÈLES  
sont à votre disposition  
pour essais — Echange  
Facilités de paiement

## L. Von der Weid

29, Rue de Lausanne

Fer à bricelets  
électrique

E. WASSMER S. A.  
FRIBOURG 47.40



Ecole de commerce Ruedy, Berne  
Commerce Administration Langues

Préparation rapide et consciencieuse pour la pratique. Diplôme de sortie. Placement des élèves. Bureau pratique. Des meilleures références à disposition. Programmes sur demande. 85

On demande une

## Jeune fille

propre et honnête pour aider au ménage. 60 fr. par mois Bon traitement.

Buffet de la Gare,  
GLION — Tél. 6.29.08.

A VENDRE  
MOTEUR DE  
MACHINE A COUDRE

ayant déjà été employé, mais en parfait état, Siemens Schuckert, 110 Volts/045 C. G. 16/7500, dernier prix Fr. 75.-, contre remboursement.

Offres à A. Philipp,  
Secfeldstr. 98, Zurich 8.

On demande une

## Cuisinière

pour la bénédiction des 13 et 14 octobre.

Demander l'adresse sous chiffres P. 20212 F., à Publicitas, Fribourg.



Bonbonnes

7 à 30 litres

E. Wassmer S. A.  
47-8 Fribourg

## Appartement

J'en demande tout de suite un, à Villars-sur-Glâne, Matran, Rosé ou Neyruz. Possède place stable.

Demander l'adresse sous chiffres P. 18.525 F., à Publicitas, Fribourg.

On demande à louer

## LOCAL

de 25 à 30 m<sup>2</sup>, avec eau et électricité. Quartier des Places.

Faire offres par écrit sous chiffres P. 42.716 F., à Publicitas, Fribourg.

## A VENDRE vélo

état de neuf, bons pneus. Demander l'adresse sous chiffres P. 42.717 F., à Publicitas, Fribourg.

Je demande une paire de

## bottes

d'équitation, No 43.

S'adresser à Tony Nussbaumer, 1, Rue Weck-Reynold, Fribourg.

## A LOUER

tout de suite, de préférence à personne Suisse allemande

belle chambre

non meublée et chauffée, tout confort, salle de bains, etc. — Mme Zuber, 42, Rue Monséjour.

## A LOUER APPARTEMENT

de 4 chambres, cuisine et dépendances, à 10 min. d'une gare.

Demander l'adresse sous chiffres P. 42.726 F., à Publicitas, Fribourg.

1000 fr.

sont demandés pr achat de matériel. Intérêts et rembours. à convenir. — Offres sous chiffres P. 42.721 F., à Publicitas, Fribourg.

A vendre trois chars de

## paille

orge et froment.

Progn Félix, Misery.  
Téléphone 3.51.52.



Imperméabilisez vos chaussures avec le cirage complet, vous leur donnez souplesse, brillant et couleur et vous aurez l'avantage de ne plus prendre de rhume!

Selecta  
LE CIRAGE COMPLET

Mermod & Co. Carouge-Genève

A vendre, par voie de soumission

## maison d'habitation

avec grange, écurie et remise, eau de source, pré de 4705 m<sup>2</sup>.

Déposer les soumissions jusqu'au 20 octobre auprès de MM. Maudry, frères, Lentigny.

Qui souffre de

## Douleurs rhumatismales

n'hésitera pas à essayer Anti-Rheumatis.

Il fera disparaître les douleurs et améliorera vos rhumatismes. Anti-Rheumatis est d'une simplicité extrême. Son emploi n'exige ni frictions ni bandes. Usage externe. Attestations médicales. Prix Fr. 6.25. Dans les pharmacies et drogueries. 2426/46

Dépôt : Pharmacie et Droguerie Centrale,  
Bourgknecht et Gottrau — FRIBOURG.



Aha! - De nouveau pour du  
Fromage Tigre  
surfin, doux et profitant

## A vendre

1 char de foin et regain, 1 char à échelles, 1 motofaucheuse, du fil de fer barbelé, roues de charrette, 1 concasseur à grains, différents objets, outils de campagne. 204-76

S'adresser au Lion d'Or, Avry-devant-Pont.

A VENDRE

## immeuble de rapport

bien situé.

Ecrire sous chiffres P. 18556 F., à Publicitas, Fribourg.

## Avant de vous décider

pour l'achat d'une automobile, essayez la voiture anglaise

MORRIS

Freins hydrauliques, 4 vitesses, intérieur cuir, grande malle. Consommation minime. Agence pour le Canton de Fribourg et les districts d'Avenches et de Payerne

DALER, Frères

LIVRAISON IMMÉDIATE  
Garage Capitolo

## Coopérative fruitière de la Sarine

chargera fruits de table et à cidre, pour la Cidrerie de Guin, aux gares et places de :

mercredi 9 octobre	Belfaux	de 8 h. à 11 h.
jeudi 10 octobre	Neyruz	de 13 h. à 16 h.
vendredi 11 octobre	Chénens	de 13 h. à 16 h.
vendredi 11 octobre	Rosé	de 13 h. à 16 h.
vendredi 11 octobre	Grolley	de 8 h. à 11 h.
vendredi 11 octobre	Le Mouret	de 13 h. à 16 h.
samedi 12 octobre	Cottens	de 8 h. à 11 h.
samedi 12 octobre	Fribourg	de 8 h. à 11 h.

## Coupons

Vous trouverez toujours chez « Barnum » un grand choix en coupons d'étoffes pour tous usages, à des prix très intéressants.

**Demain, grand déballage sur la place du Baromètre**

Pour Berne, on demande tout de suite ou à convenir,

## JEUNE FILLE

sachant faire la cuisine, dans famille avec un enfant de 3 ans. Bons gages et vie de famille.

Faire offres sous chiffres G 6185 Y, à Publicitas, Berne.

MESDAMES,

Nous vous offrons

**Manteaux et Costumes en pure laine**  
exécutés sur mesure dans notre atelier

## DROUX-MAGNIN & Fils

VAULRUZ

Vêtements sur mesure Dames et Messieurs

Tél. 2.78.17

## Valet de chambre - Aide-infirmier

est demandé par clinique. — Offres avec copies de certificats et prétentions de salaire sous chiffres P 5741 Yv, à Publicitas, Yverdon.

## Révocation

## de vente immobilière

La vente immobilière de l'Hôtel de la Belle-Croix, à Romont, annoncée pour le jeudi 10 octobre, à 14 heures,

## est révoquée

Office des poursuites de la Glâne.

On demande

## jeune fille

de 16 à 18 ans, sachant un peu coudre et s'occuper de 2 enfants (3 et 10 ans). Possibilité d'apprendre l'allemand. Entrée à partir du 15 octobre. — Offres détaillées, avec prétentions de salaire, à 43661

Mme Bossard, Schwanenplatz 7, Lucerne.

## A vendre un joli chalet

de 5 ch., cuisine, buanderie, remise, bûcher, cave, chauffage central, téléphone, jardin, etc., le tout très bien aménagé et en parfait état d'entretien. Situation très agréable. 4444

S'adresser à J. Bosson, agence immobilière, Grand-Rue 39, BULLE.

## AGRICULTEUR SOLVABLE

désire louer, pour le printemps 1947, un bon

## domaine

d'une trentaine de poses, éventuellement un domaine de montagne d'une plus forte contenance. — Faire offres à J. Bosson, agence immobilière, Grand-Rue 39, BULLE.

## A VENDRE un LIT

en sapin, 2 places, literie à l'état de neuf.

Demander l'adresse sous chiffres P. 18583 F., à Publicitas, Fribourg.

## A vendre poussette

ainsi que

Poussette de chambre

S'adresser : Rue des Epouses 69, 3e étage.

## Sept colonnes de l'héroïsme

par Jacques d'Arnoux

— NOUVELLE ÉDITION 1946 —

1 vol. 555 pages, broché, Fr. 8.10

Ouvrage en vente AUX LIBRAIRIES ST-PAUL — FRIBOURG

# Emission d'un Emprunt 3 1/4 % Ville de Genève 1946 de Fr. 25.000.000.—

destiné :

- 1) à la conversion ou au remboursement du solde de l'emprunt 3 1/4 % 1932 de Fr. 15.000.000.—, dont il reste encore en circulation un montant de Fr. 11.098.500.— et qui sera dénoncé au remboursement pour le 15 janvier 1947 ;
- 2) à la consolidation de la dette flottante.

**MODALITES : Taux d'intérêts 3 1/4 % ; coupons semestriels aux 1er mai et 1er novembre.**

Un amortissement de Fr. 1.000.000.— par an aura lieu le 1er novembre de chaque année dès la dixième année, la première fois le 1er novembre 1956. Le solde de l'emprunt sera remboursé au pair sans autre avis le 1er novembre 1966. La Ville de Genève se réserve la faculté de rembourser par anticipation le 1er novembre 1961 et ultérieurement à chaque échéance de coupons tout ou partie du solde de l'emprunt encore en circulation, moyennant préavis de 3 mois. Les obligations à rembourser en vertu des amortissements indiqués ci-dessus, ou de tout autre remboursement partiel, seront désignées par tirages au sort. Coupures de Fr. 1000.— au porteur. Cotation aux Bourses de Genève, Bâle, Berne, Lausanne et Zurich.

## Prix d'émission 100 %

plus 0,60 % d'impôt fédéral sur les obligations.

Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces seront reçues du 8 au 15 octobre 1946 à midi.

Le prospectus détaillé peut être consulté aux guichets de toutes les banques en Suisse, où les bulletins de conversion et de souscription sont à disposition.

GROUPEMENT DES BANQUIERS PRIVÉS GENEVOIS

CARTEL DE BANQUES SUISSES

UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES

On demande à louer pour plusieurs mois

## CAMION

à benne basculante, 5 à 10 tonnes, avec ou sans pneus.

Demander l'adresse sous chiffres P 18.557 F, à Publicitas, Fribourg.

## Représentant

et magasin d'exposition demandés pr vente belles peintures à l'huile (paysages alpestres). Bonne commission. — Offres sous chiffres P 42.731 F, à Publicitas, Fribourg.

On désire engager pour Noël un brave

## VACHER

pour 7-8 vaches. Offres sous chiffres P 42.733 F, à Publicitas, Fribourg.

## ON DEMANDE

une

## Fille de cuisine

Occasion d'apprendre le service. 18568

S'adresser au : 3.71.30, à Chénens.

## A VENDRE

1 machine à coudre, à main, Helvetia, 1 radiateur électrique, Soleil, 1 petite valise. 42734

Adr. : A. Mivelaz, Chemin des Brodeuses 5, rez-de-chaussée.

Je demande à acheter d'occasion une

## machine à tricoter

Dubied, jauge 8 à 9.

Pour adresse : Mme Tridonani, Miséricorde 14, Fribourg. 42729

## A vendre un jeune chien de chasse

(basset). 18564

Téléphoner, le matin avant 8 h., au 2.25.48, Fribourg.

## A VENDRE un beau bœuf

de 2 ans 1/2, travaillant bien. S'adresser : Pierre MENOUD, Prez-vers-Noréaz. 18569

# Bulle

## Foire d'octobre

Mercredi 16 octobre  
Jeudi 17 octobre

Le fonctionnaire fait son service  
Avec un **COLORMETAL-SIX**



Le porte-mines suisse  
à 6 couleurs  
Prix : Fr. 12.50, 9.80  
**LIBRAIRIES ST-PAUL**  
Place St-Nicolas, 130  
Pérolles, 38 FRIBOURG

*L'organiste-virtuose tchèque*  
**Joseph KUHN de Prague**  
se fera entendre à Saint-Nicolas,  
mercredi 9 octobre, à 20 h. 15.,  
au bénéfice de la restauration des orgues.

AU PROGRAMME : Œuvres de Cernohorsky, Bach, Liszt, Reger, Guilmant et Kuhn.

Prix des places : Fr. 4.—, 3.— et 2.—.

Déclassement pr étudiants et élèves du Conservatoire.  
Location au magasin von der Weid.

**ABONNÉS, favorisez dans vos achats les maisons qui publient des annonces et réclames dan notre journal!**

## Photographe

demande VENDEUSE, si possible au courant de la branche. 76938

Adresser offres : Photo Molard, Genève.

## On demande jeune fille

si possible connaissant les deux langues, pour le service du café. 4429

Envoyer photo ou se présenter au café du Tirage, BULLE.

## A VENDRE

une HYPOTHEQUE de 10.000 fr. au 4 %, sur immeuble.

Offres sous chiffres P. 18539 F., à Publicitas, Fribourg.

On demande jeune fille sachant un peu l'allemand comme 18563

## Sommelière-débutante

Hôtel des Bains, Lac-Noir, Téléphone 4.11.04.

## 2 camionnettes

à vendre

Fiat 514, 8 CH, Lancia Lamda, 14 CH, les deux en parfait état, à liquider tout de suite. 18558

S'adresser à l'Hôtel de l'Union, Nuvilly (Broye). Tél. 6.50.34.

On demande à acheter un

## petit fourneau

à bois, en catelles, en bon état.

Demander l'adresse sous chiffres P 18.562 F, à Publicitas, Fribourg.



Cuves en grès  
**E. Wassmer S. A.**  
Fribourg.

**Docteur Dettling**  
reprendra les consultations le 9 octobre

**Bobineurs**  
sur moteurs et appareils électriques seraient engagés tout de suite. Places stables et bien rétribuées pour ouvriers qualifiés. — Faire offres à P. Aeschbacher, atelier électromécanique, à La Chaux-de-Fonds.

**Les réchauds à esprit-de-vin**  
sont de nouveau en stock

**E. Wassmer S. A. Fribourg**

**CINEMA LIVIO**  
Mardi 8 et mercredi, 9 octobre, à 20 h. 30  
**A TARIF RÉDUIT**  
Un formidable et bien légitime succès :  
LILIA SILVI dans :  
**SCAMPOLO**  
Parlé en italien, avec sous-titres franç. et allem.

On se rencontre au  
**BUFFET DE LA GARE BERNE**  
F. E. Krähenbühl

**CINEMA ROYAL**  
Dès ce soir, à 20 h. 30  
Pour donner suite aux nombreuses demandes, reprise de l'immense succès  
**La Débâcle du III<sup>e</sup> Reich**  
Un film extraordinaire  
Au programme :  
L'Histoire de la célèbre chanson allemande :  
**LILI-MARLENE**  
Parlé FRANÇAIS TARIF RÉDUIT  
Il est prudent de louer d'avance!

**CAPITOLE JERICO**  
Ce soir, dernière fois  
Demain et jeudi, à 20 h. 30  
**LAUREL et HARDY aviateurs**  
En reprise à TARIF RÉDUIT

On demande un menuisier ou machiniste

Place stable.  
Menuiserie J. Verzotti, Romont. 18462

On demande dans un grand café de campagne, une brave jeune fille au courant du service comme

## SOMMELIÈRE

Bons soins et vie de famille.

Demander l'adresse sous chiffres P 18.322 F, à Publicitas, Fribourg.

## ON DEMANDE Jeune homme

de bonne éducation, de 16 à 18 ans, comprenant un peu l'allemand, comme commissionnaire et aide au laboratoire. Entrée tout de suite ou à convenir. Occasion d'apprendre l'allemand. Gages de début 70 fr., nourri, logé. Faire offres à Otto Frey, boulangerie-pâtisserie, Mühlemattstr. 64, Berne.

## RABOTEUSE

A liquider jusqu'à épuisement du stock.

1 fr. le m<sup>3</sup>, départ chantier, 149-15

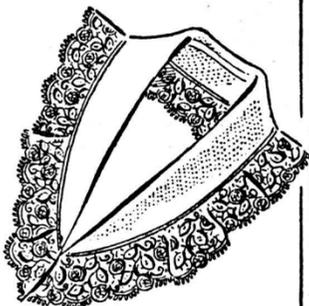
Winckler & Cie S. A., Fribourg. Tél. 2.25.71.

# Fraîcheur d'automne

Très joli col châle en piqué avec dentelle guipure, en blanc **450**



Joli col châle en piqué, avec large dentelle guipure, en blanc **590**



Col moderne genre matelot en piqué avec deux entre-deux ajourés, existe en blanc **790**



Magnifique col matelot en piqué, avec entre-deux et bord de guipure, se fait en blanc **650**

Col revers en piqué et dentelle valenciennaise, seulement en blanc **295**

# KNOPF

FRIBOURG

## NOS BUREAUX

seront fermés **jeudi 10 octobre 1946** pour service de nettoyage

**BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG**  
(Siège central) **FRIBOURG**  
Place Saint-Nicolas

Imprimerie St-Paul, impressions en tous genres

# AVIS

LES BUREAUX DE TOUTES LES SECTIONS DE LA Caisse cantonale de compensation

sont transférés **DÈS CE JOUR A LA**

**RUELLE NOTRE-DAME 181**

Derrière la terrasse de la maison Dossenbach, Fribourg.

Actuellement, les Numéros de téléphone sont :

Direction	}	2.27.81
Secrétariat		
Service des contributions et allocations de toutes les sections		2.27.83
Assurance-vieillesse et survivants	}	2.14.71
Contrôle externe		

## D<sup>r</sup> L. de Weck Absent

du 9 au 15 octobre

Demandés pour maison particulière à Genève, entrée 1<sup>er</sup> novembre,

**un valet de chambre une cuisinière**

(évent. couple)

sérieuses références exigées. Bon salaire.

Offres sous chiffres : A. 76678 X., à Publicitas, Genève.

**On demande une jeune fille**

intelligente, pour divers travaux d'atelier et de bureau. 18.505

Offre à : *Benedikt Rast, Photographe, Fribourg, Avenue de la Gare.*

### ALLIANCES

Fiancés, voici la bonne adresse

Horlogerie-bijouterie

**A. Donzé**

Roule des Alpes, 4 **FRIBOURG**

Je demande

## Jeune fille

pour servir au café et aider au ménage; débutante serait mise au courant. Bon gage. Vie de famille. — Voyage remboursé.

S'adresser à *Madame A. Maillard, Hôtel du Soleil, Les Genevez, J. B. Tél. 9.26.31.*



Panier spécial pour cueillir les fruits

**E. Wassmer S. A.**  
47-11 **Fribourg**

### LUNETTES

et pince-nez nickel, belle qual., dep. Fr. 15.-, au magasin **D A L E R Frères, Route-Neuve,** derrière le grand café Continental. 51-1

Encore divers articles d'optique à bas prix.

## Vacher

est demandé pr douze vaches et suivants, dans le district du Lac français. Traitement, 1800 à 2000 fr., suivant capacités. Offres sous chiffres P. 42712 F, à Publicitas, Fribourg.

**On demande une Apprentie**

pour le travail de laboratoire de photographie.

Offre à : *Benedikt Rast, Photographe, Fribourg.*

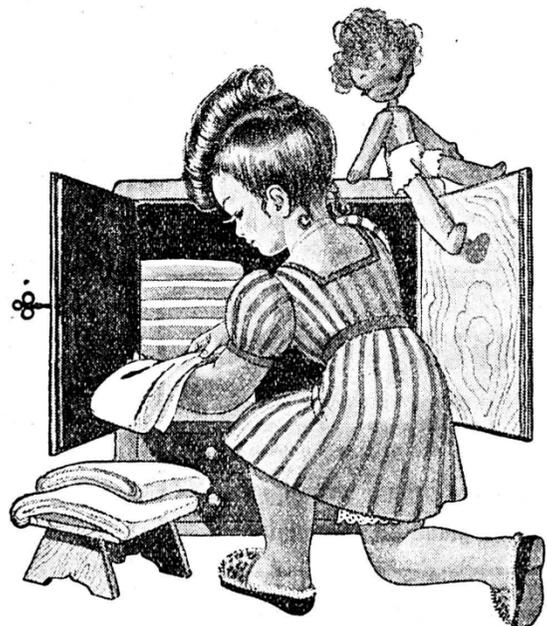
### Occasion

potager « Aga », av. bouilleur 80 litres, Fr. 1250.-.

S'adresser : *Kappler, Fribourg. Tél. 2.33.15.*

**A VENDRE un bon poulain**

de 7 mois, chez *Maurice Bochud, MOULIN-NEUF, MATRAN.*



Le linge est propre, exquis de fraîcheur; La bonne Yvette jubile! — Oui, oui, dit-elle, il n'y a pas d'erreur, Rien de meilleur que Persil!

**Rien de meilleur que Persil**

Henkel & Cie S. A., Bâle

PF 462

## Les Marronniers

Chemin du Schœnberg 23 (Tél. 2.30.49) **FRIBOURG**

Pension sous direction médicale. Cures de repos. Traitement du surmenage, des insomnies, des maux de tête, des vertiges, des troubles nerveux de la circulation et de la digestion.

Ne peuvent être admises : Les personnes atteintes d'affections mentales ou de neurasthénie.

Médecin-traitant : **D<sup>r</sup> GARNIER**, spécialiste pour maladies nerveuses, Berne (tél. à Berne : 2.88.30). 12470

Cons. à Fribourg, Pérolles 4, le mercredi, 2-4 h., et sur rendez-vous.

Gardez vous des confusions!



Ces deux paquets seuls contiennent la véritable chicorée **DV**

### Réparations

**Schwartz**  
Horloger diplômé  
Rue de Lausanne 50  
1<sup>er</sup> étage  
**FRIBOURG**  
Téléphone 2.16.84

### Vente aux enchères publiques d'une propriété

Samedi 12 octobre 1946, dès 2 heures, dans une salle particulière de la pinte de Ponthaux, le sous-signé vendra aux enchères publiques une maison d'habitation avec grange, écurie, jardin et une pose de bon terrain, au gré de l'amateur, située à Nierlet-les-Bois, gare Grolley. Pour renseignements, et visiter, s'adresser au propriétaire :

Emile Brolliet, à Ponthaux.